

HAUTS-DE-FRANCE
LONGUENESSE (PAS-DE-CALAIS)
Avenue Descartes

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
DIAGNOSTIC

N° INSEE 62 525
Arrêté N° 18/019/DIAG
Code Patriarche : 158555



Responsable d'opération
Élisabeth PANLOUPS

Rédaction
Élisabeth PANLOUPS, Murielle MEURISSE-FORT, Gabriel GUIDI-RONTANI

Juin 2018

Direction de l'Archéologie
Hôtel du Département - rue Ferdinand Buisson - 62 018 Arras Cedex 9
tél. 03 21 21 69 31 - télécopie 03 21 60 91 18 - archeologie@pasdecalais.fr

SOMMAIRE

Section 1 : Les données administratives et techniques	5
Fiche signalétique	7
Liste des intervenants	8
Liste des propriétaires	9
Entités archéologiques	10
Entités archéologiques	11
Notice scientifique	12
Arrêté de prescription	13
Courrier d'attribution	18
Projet d'intervention	19
Arrêté de désignation	23
Documents cartographiques	24
Section 2 : L'opération archéologique et ses résultats	26
1. État des connaissances	29
1.1 Le projet d'aménagement, É. Panlouis	29
1.2 Contextes géologique et environnemental, M. Meurisse-Fort	29
1.3 Contexte archéologique, L. Dalmau et É. Panlouis	29
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	31
2.1 Le décapage et la fouille	31
2.2 La post-fouille	31
2.3 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier	32
3. Résultats et interprétations	34
3.1 Synthèse des sondages géologiques	34
3.2 Un ensemble de fossés protohistoriques ?	38
3.3 Les vestiges contemporains	42
3.4 Les structures non datées	43
4. Conclusion	44
5. Bibliographie	45
6. Table des figures	46
Section 3 : Les inventaires	48
1. Inventaire des unités d'enregistrement	49
2. Inventaire du mobilier	51
3. Inventaire de la documentation	52

SECTION 1 : LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Fiche signalétique	7
Identité du site.....	7
L'opération archéologique	7
Résultats	7
Liste des intervenants	8
Intervenants administratifs	8
Intervenants scientifiques.....	8
Intervenants techniques	8
Liste des propriétaires	9
Entités archéologiques	10
Entités archéologiques	11
Notice scientifique	12
Documents cartographiques	24
Fig. 1 : Longuenesse, Avenue Descartes, localisation régionale de la commune, <i>G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.</i>	24
Fig. 2 : Longuenesse, Avenue Descartes, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), <i>G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.</i>	24
Fig. 3 : Longuenesse, Avenue Descartes, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), <i>G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.</i>	25
Fig. 4 : Longuenesse, Avenue Descartes, localisation du site sur le cadastre, <i>G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.</i>	25

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Région : Hauts-de-France
Département : Pas-de-Calais
Lieu-dit ou adresse : Avenue Descartes
N° INSEE : 62 525
Cadastre année : **Section :** AL **Parcelle(s) :** 174p, 201p, 220p
Coord. Lambert 93 **X :** 647808,268 **Y :** 7071331,019 **altitude :** 18 m
Propriétaire du terrain : SDIS 62
Maître d'ouvrage des travaux : SDIS 62
Protection juridique : néant

L'opération archéologique

Arrêté de prescription n° : 18/019/DIAG **daté du :** 29/01/2018
Arrêté de désignation n°: 18/019/DIAG/DESIGNATION **daté du :** 14/05/2018
Titulaire : Élisabeth PANLOUPS
Organisme de rattachement : Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais
Raison de l'urgence : Construction d'un centre d'incendie et de secours
Dates d'intervention sur le terrain : du 23/05/2018 au 24/05/2018
Surface du projet : 15 589 m² / **Surface accessible :** 16 298 m²
Surface diagnostiquée : 2 077 m² soit 12,75 % de la surface accessible

Résultats

Côte d'apparition des vestiges (depuis TN) : - 0,30 m
Densité : faible
Problématique de la recherche : caractérisation archéologique du secteur de Longuenesse
Nature des vestiges par périodes : Protohistoire, période moderne, fossé, remblais
Lieu de dépôt du matériel archéologique et de la documentation :
Direction de l'Archéologie, Dainville

LISTE DES INTERVENANTS

Intervenants scientifiques

Service régional de l'Archéologie : Laetitia Maggio, Conservateur du Patrimoine

Direction de l'Archéologie : Sophie FRANÇOIS, Attachée principale ; Jean Michel WILLOT, Conservateur ; Élisabeth PANLOUPS, Attachée de conservation

Intervenants techniques

Direction de l'Archéologie, Service d'archéologie préventive

Fouilles :

Élisabeth PANLOUPS : responsable d'opération

Gabriel GUIDI-RONTANI : topographie

Astrid Dewailly : stagiaire

Rapport :

Élisabeth PANLOUPS : responsable d'opération

Murielle MEURISSE-FORT : géologie

Martine CARPENTIER, Jean-Michel WILLOT, Sophie FRANÇOIS : relecture

Intervenants administratifs

Service régional de l'Archéologie :

Laetitia MAGGIO, Conservateur du Patrimoine

Direction de l'Archéologie : Sophie FRANÇOIS, Directrice, Jean Michel WILLOT, Chef du service d'Archéologie préventive

Aménageur : SDIS 62

LISTE DES PROPRIÉTAIRES

ANNEXE n° 4

RECAPITULATIF DES TITRES DE PROPRIETE DES PARCELLES

Parcelle(s) Section et Numéro	Date d'acquisition JJ/MM/AAAA	Identité du propriétaire (NOM – PRENOM)	ADRESSE	Courriel	Numéro de téléphone
AL 376 = 114	15/12/2016	SDIS 62	18 rue René Lassin ZAL des Chemins Voisés 62052 St Laurent Blangy		
AL 379 = 201	15/12/2016	SDIS 62	13 rue René Lassin ZAL des Chemins Voisés 62052 St Laurent Blangy		
AL 381 = 220	15/12/2016	SDIS 62	18 rue René Lassin ZAL des Chemins Voisés 62052 St Laurent Blangy		

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 1/2

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- | | |
|--|--|
| ☐ Édifice public | ☐ Artisanat alimentaire |
| ☐ Édifice religieux | ☐ Argile atelier |
| ☐ Édifice militaire | ☐ Atelier métallurgique |
| ☐ Bâtiment commercial | ☐ Artisanal |
| ☐ Structure funéraire | ☐ Autre |
| ☐ Voirie | |
| ☐ Hydraulique | |
| ☐ Habitat rural | |
| ☐ Villa | |
| ☐ Bâtiment agricole | |
| ☐ Structure agraire | |
| ☐ Urbanisme | |
| ☐ Maison | |
| ☐ Structure urbaine | |
| ☐ Foyer | |
| ☐ Fosse | |
| ☐ Sépulture | |
| ☐ Grotte | |
| ☐ Abri | |
| ☐ Mégalithique | |

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 2/2

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithique
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile atelier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanal
- ☐ Autre

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

NOTICE SCIENTIFIQUE

La Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais a procédé à un diagnostic sur l'emprise du projet de construction d'un centre d'incendie et de secours à Longuenesse.

La zone concernée par le futur aménagement est située à l'est de la commune, avenue Descartes, au lieu-dit de la Malassise. Le projet s'étend sur 15 589 m². 6 tranchées ont été réalisées, représentant plus de 12 % de la surface.

L'emprise est traversée d'est en ouest par un vallon colmaté par un niveau de colluvions / remblais livrant du mobilier moderne. Les vestiges identifiés se localisent préférentiellement sur les versants. Ainsi, quelques fossés, possiblement protohistoriques sans plus de précision, ont été identifiés en limite sud de l'emprise. Malgré la présence de rares silex taillés, la situation topographique du diagnostic n'a pas permis la conservation d'éventuelles occupations préhistorique ou néolithique en place et aucun horizon pédologique de référence n'a pu être mis en évidence dans les formations superficielles particulièrement érodées.

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION

LONGUENESSE - Arrêté n°2018-019
Prescription de diagnostic archéologique



REÇU LE

- 9 FEV. 2018

PRÉFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction de l'Archéologie

**Le Préfet de Région
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code du patrimoine ;

Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouille archéologiques ;

Vu l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 3 janvier 2018 accordant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 26 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n°R32-2018-21 bis du 26 janvier 2016, accordant délégation de signature à Monsieur Philippe HANNOIS, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Considérant que des travaux sont envisagés sur les terrains sis à :

LONGUENESSE (Pas-de-Calais)
Avenue René Descartes - Centre d'incendie et de secours
Section AL 174p-201p-220p,

travaux faisant l'objet d'une demande de permis de construire (PC 062 525 17 00023) déposée à la mairie de LONGUENESSE le 28/12/2017 par :

SDIS DU PAS DE CALAIS
18 rue René Cassin
62223 SAINT LAURENT BLANGY,

demande reçue au service régional de l'archéologie le 08/01/2018 et référencée sous le n° 180012 ;

Considérant que, en raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, car ils sont situés dans un secteur avec une forte potentialité archéologique (proximité de vestiges néolithiques) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

LONGUENESSE - Arrêté n°2018-019
Prescription de diagnostic archéologique

ARRÊTE

Article 1 : caractéristiques

Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux considérés, sis à LONGUENESSE (Pas-de-Calais), Avenue René Descartes - Centre d'incendie et de secours. Section AL 174p-201p-220p.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : désignation de l'opérateur d'archéologie préventive

Conformément aux articles R.523-24 à 29 du code du patrimoine, le diagnostic peut être réalisé par l'opérateur de collectivité agréé. Ce service doit notifier la date de réception du présent arrêté par courriel aux adresses suivantes : laetitia.maggio@culture.gouv.fr et frederique.lefevre@culture.gouv.fr. Il dispose de deux semaines, à compter de la réception du présent arrêté pour faire connaître s'il accepte de réaliser le diagnostic. Dans la négative ou à défaut de réponse dans ce délai, le diagnostic sera réalisé par l'institut national de recherches archéologiques préventives. Le préfet de région notifiera l'attribution du diagnostic à l'opérateur et informera l'aménageur.

Article 3 : conditions de réalisation

Le diagnostic sera exécuté conformément au projet d'intervention élaboré par l'opérateur chargé du diagnostic, sur la base des prescriptions détaillées aux articles suivants.

Les conditions de sa réalisation seront définies contractuellement, en application de l'article R.523-31 du code du patrimoine.

Article 4 : emprise

En application de l'article R.523-23 susvisé, le diagnostic portera sur l'ensemble de la surface du terrain assiette du projet. En effet, l'ensemble du terrain peut faire l'objet de travaux affectant le sol et par conséquent susceptibles de porter atteinte aux vestiges archéologiques éventuellement présents (aire de travail des éoliennes, chemins d'accès à créer). L'emprise du diagnostic s'inscrit notamment dans la perspective d'éventuelles prescriptions postérieures au diagnostic de modification de projet, en application de l'article R.523-15 du code du patrimoine susvisé. En effet, la nature et la localisation des vestiges archéologiques repérés peuvent parfois conduire à modifier ou déplacer des aménagements ou constructions projetés. Il importe dans ce cas que les résultats du diagnostic puissent aider l'aménageur à trouver, sur son terrain, un emplacement compatible avec la préservation du patrimoine archéologique.

Article 5 : superficie

Les investigations porteront sur une superficie d'environ 15589 m.

Article 6 : objectifs

En application de l'article R.523-23 susvisé, le diagnostic a pour objectif de détecter et caractériser les vestiges archéologiques. Il doit être conçu comme une opération archéologique à part entière, dépassant le simple constat de présence ou absence de site.

LONGUENESSE - Arrêté n°2018-019
Prescription de diagnostic archéologique

Il doit notamment livrer les informations nécessaires pour statuer sur les suites à donner et permettre d'établir un cahier des charges scientifique dans le cas où le préfet de région déciderait de prescrire une fouille.

Le diagnostic doit permettre d'évaluer les vestiges archéologiques :

- leur profondeur d'enfouissement,
- leur contexte environnemental,
- leur nature,
- leur extension,
- leur état de conservation,
- leur puissance stratigraphique,
- leur chronologie.

Le projet de diagnostic présenté par l'opérateur d'archéologie préventive précisera :

- la durée de l'opération ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques mis en œuvre ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toutes propositions de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs fixés.

Article 7 : principes méthodologiques

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées continues à la pelle mécanique, sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétroaction, sera munie d'un godet à lame lisse d'une largeur d'au moins 1,8 m. Les tranchées seront réparties de manière régulière sur la totalité de l'emprise à évaluer et la surface décapée représentera au moins 10% de sa superficie.

Si des vestiges sont détectés durant cette phase, des fenêtres complémentaires ou surfaces tests, seront ouvertes afin de caractériser ceux-ci. Elles auront une taille suffisante pour permettre une vision en plan et en coupe représentative et porteront la surface ouverte dans les secteurs sensibles à environ 12 à 15%.

Les structures mises au jour devront être correctement caractérisées et datées, au moyen de la fouille, au moins partielle, d'un nombre significatif d'entre elles. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques précis et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Compte tenu des potentialités locales, les tranchées de diagnostic seront complétées par des sondages profonds réalisés par puits creusés mécaniquement, répartis sur l'ensemble du terrain.

Article 8 : contrôle scientifique et technique de l'Etat

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie et l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier de l'état d'avancement de l'opération.

Dans les jours précédant la réalisation du diagnostic, il prendra contact (par téléphone ou courriel) avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier, pour lui indiquer la date exacte de son intervention.

Toute découverte de vestiges sera signalée immédiatement par un appel téléphonique au conservateur régional de l'archéologie ou à l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier.

LONGUENESSE - Arrêté n°2018-019
Prescription de diagnostic archéologique

Article 9 : mesures de conservation préventive

Les mesures appropriées seront prises pour assurer la bonne conservation des structures mises au jour, face aux intempéries ou au vandalisme.

Afin d'assurer la bonne conservation des vestiges, les sondages seront remblayés à l'issue de l'intervention. Ce remblaiement pourra se limiter aux secteurs ayant livré des vestiges archéologiques significatifs.

Le remblaiement n'interviendra qu'après accord du conservateur régional de l'archéologie.

Article 10 : rapport

A l'issue du diagnostic, le rapport établi par le responsable scientifique de l'opération sera transmis par l'opérateur d'archéologie préventive, au préfet de région en huit exemplaires, dont un non broché. Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques, à savoir :

- les données administratives,
- les informations techniques sur l'opération (composition de l'équipe et nombre de jours),
- un rappel du contexte historique et archéologique (éventuellement recherche archivistique),
- une présentation complète des observations archéologiques, abondamment illustrée par des relevés et plans (à une échelle lisible), ainsi que par des photographies,
- une synthèse des résultats scientifiques, avec une mise en perspective locale et régionale,
- les études du mobilier et des restes naturels par des spécialistes,
- un inventaire du mobilier précisant le ou les propriétaires du terrain lors de l'intervention archéologique.

L'épaisseur du décapage et la cote d'apparition des vestiges devront être très précisément indiquées.

Une version numérique, identique à la version papier, sera également établie et devra respecter les standards et les normes définis dans le cadre commun d'interopérabilité des systèmes d'information publics.

L'ensemble des textes et illustrations sera fourni sur cédérom compatible Mac/PC, au format PDF (Adobe Acrobat), numérisé en haute qualité (qualité « presse »). Sur le cédérom, on trouvera également les données informatisées d'enregistrement (structures, inventaires mobiliers, topographie...) au format :

- tabulé pour les listes et inventaires,
- RTF pour les textes,
- JPEG ou TIFF pour les images et photos numérisées, en format natif du logiciel utilisé,
- pour les fichiers de dessin vectoriel : au format natif du logiciel utilisé et au format PDF vectoriel.

Article 11 : notice scientifique

La notice scientifique, accompagnée de plans et photographies, destinée à une diffusion rapide dans *Archéologie de la France Info* et dans le *Bilan scientifique régional* sera transmise sous forme numérique.

Article 12 : le responsable scientifique de l'opération

En application de l'article R.523-23 du code du patrimoine susvisé, le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : généraliste.

LONGUENESSE - Arrêté n°2018-019
Prescription de diagnostic archéologique

Préalablement à l'intervention de terrain, le responsable scientifique de l'opération consultera le dossier d'aménagement, les informations de la carte archéologique, afin de bien appréhender le contexte archéologique.

A cette occasion, il prendra contact avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier, pour définir les modalités de l'intervention.

Il complètera les documents administratifs nécessaires à l'établissement de son arrêté de désignation comme responsable scientifique d'opération.

Article 13 : mobilier archéologique

Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire, le classement, le conditionnement de ce mobilier seront réalisés en application des articles R. 523-65 à R. 523-68 du livre V du code du Patrimoine, suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques et conformément au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques ».

L'inventaire de ce mobilier sera établi par parcelle, avec l'indication du nom du ou des propriétaires au moment de la découverte du mobilier. Il sera transmis avec le rapport de diagnostic, sous forme informatique, et communiqué par le préfet de région au(x) propriétaire(s) du (ou des) terrain(s) qui pourra(ont) faire valoir leurs droits dans un délai d'un an à compter de la réception de l'inventaire, conformément à l'article 523-67 du code du patrimoine.

Article 14 : exécution de l'arrêté

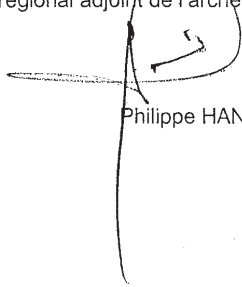
Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à SDIS DU PAS DE CALAIS, à Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, à la Direction de l'archéologie du Pas-de-Calais et et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

En application de l'article R.523-17 du code du patrimoine susvisé, l'autorisation d'urbanisme ou autre autorisation d'aménagement liée aux travaux envisagés ci-dessus considérés et délivrée par l'autorité compétente devra mentionner que l'exécution des prescriptions archéologiques est un préalable à la réalisation des travaux.

Le service instructeur transmettra une copie de cette autorisation au Service régional de l'archéologie.

Fait à Lille le **29 JAN. 2018**

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France,
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles,
Le conservateur régional adjoint de l'archéologie


Philippe HANNOIS

COURRIER D'ATTRIBUTION



PRÉFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
Pôle Patrimoines et Architecture
Service régional de l'archéologie
Site de Lille
3, rue du Lombard
CS 80016
59041 Lille cedex

Nos réf. : SRA dossier 18019

Affaire suivie par : Laetitia Maggio
Conservatrice du patrimoine
Tél. : 03 28 36 78 55
Courriel : laetitia.maggio@culture.gouv.fr

REÇU LE
- 2 MARS 2018
Direction de l'Archéologie

Lille, le 26 février 2018.

Direction de l'archéologie
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS CEDEX 09

Objet : LONGUENESSE (Pas-de-Calais) Avenue René Descartes - Centre d'incendie et de secours
Section AL 174p-201p-220p - permis de construire PC 062 525 17 00023

NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DE DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE

Madame, Monsieur,

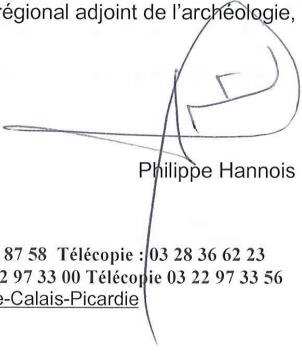
En application de l'article R 523-29 du code du patrimoine, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le diagnostic archéologique prescrit par arrêté préfectoral n° 18019 sur le terrain cité en objet sera réalisé par :

Direction de l'archéologie
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS CEDEX 09

Il vous appartient de prendre directement contact avec l'opérateur désigné pour définir les modalités techniques et le calendrier du diagnostic, au moyen d'une convention. Cette convention vous sera transmise par l'opérateur dans un délai de deux mois maximum après l'approbation du projet d'intervention par le préfet (délai de un mois maximum).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération.

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles
Le conservateur régional adjoint de l'archéologie,


Philippe Hannois

Site de Lille : 3, rue du Lombard – CS80016 – 59041 Lille cedex Téléphone : 03 20 06 87 58 Télécopie : 03 28 36 62 23
Site d'Amiens : 5 rue Henri Daussy – CS44407 – 80044 Amiens cedex 1 – Téléphone 03 22 97 33 00 Télécopie 03 22 97 33 56
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Nord-Pas-de-Calais-Picardie>

PROJET D'INTERVENTION

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

Projet d'intervention de diagnostic archéologique

Direction de l'Archéologie
Conseil départemental du Pas-de-Calais
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 Arras cedex 9
Tél. : 03.21.21.69.31 télécopie : 03.21.60.91.18
archeologie@pasdecalais.fr

1. IDENTIFICATION

Opération	Nature de l'opération	Diagnostic archéologique
	Numéro arrêté de prescription	18/019/DIAG
	Date de prescription	29/01/2018
	Date de notification	29/01/2018
	Date d'attribution	26/02/2018
Site	Département	Pas-de-Calais
	Commune	Longuenesse
	Localisation	Avenue Descartes
	Références cadastrales	AL 174
	Coordonnées Lambert 93	X : 647808 Y : 7071335
	Surface à traiter	15 589 m²
	Nature du projet	Construction d'un centre d'incendie et de secours avec annexes, station de carburant et tour de manœuvre
Aménageur	Nom ou raison sociale	SDIS du Pas-de-Calais
	Adresse	18 rue René Cassin 62223 Saint-Laurent Blangy
	Représentant légal	Monsieur Alain DELANNOY Président du Conseil d'Administration
Service instructeur	Service régional de l'Archéologie	03.28.36.78.50
	Prescripteur	Laetitia Maggio

2. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

L'arrêté de prescription n° 18/019/DIAG du 29/01/2018 stipule que, « en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ».

Conformément à l'arrêté de prescription, l'objet de l'opération de diagnostic archéologique consiste à mettre en évidence et caractériser la nature, la datation, la chronologie, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents.
Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant de déterminer le type de mesures dont le site doit faire l'objet.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

L'opération ne présente aucune contrainte.

4. VESTIGES ATTENDUS

Les travaux sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique du fait même de l'importance de la surface considérée. Plusieurs découvertes au XIX^e et au milieu du XX^e siècle signalent une présence gauloise et romaine dans la partie ouest de la commune de Longuenesse et dans les communes voisines.

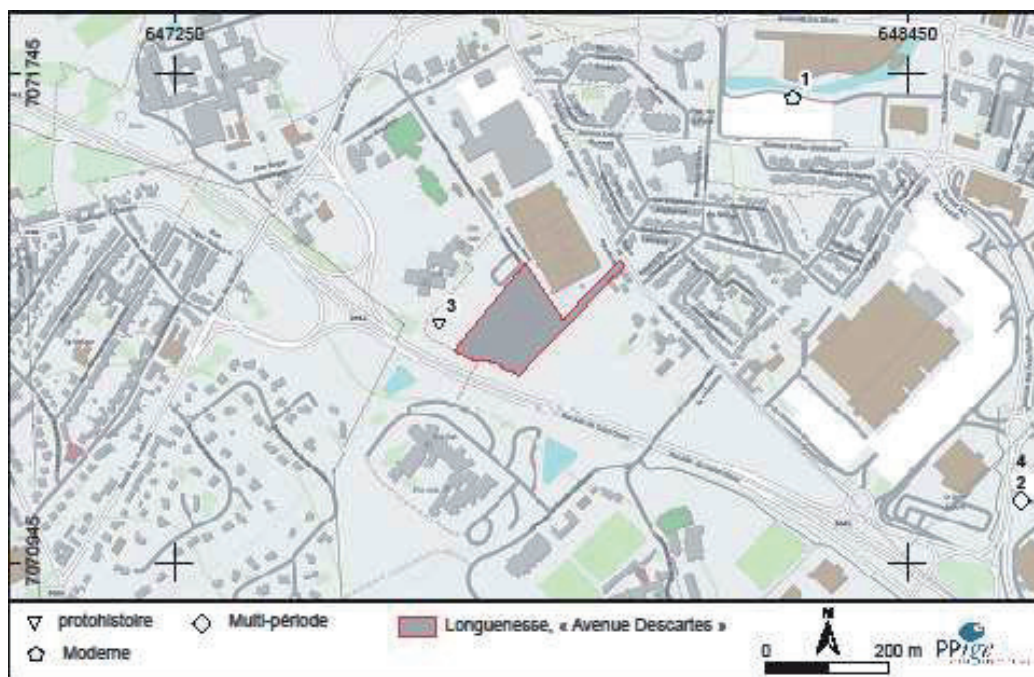
A travers ces opérations, les traces et les indices d'une occupation protohistorique, voire néolithique sont attestées (Vallin, 1992). L'intervention au lieu-dit « la malassise » et des ramassages de surface à proximité de l'opération, a livré du mobilier de types éclats et lames, le plus souvent en silex landénien. L'état de ce mobilier suggère qu'il se trouve en position dérivée et révèle l'érosion du site, peut-être néolithique, soit disparu par colluvionnement sur ce terrain en légère pente, soit situé en amont de la pente.

Au sud-est de l'emprise à diagnostiquer, un petit établissement rural de tradition gauloise a été mis au jour (Geoffroy 2001) ainsi qu'un ensemble de fossés témoins de cette occupation protohistorique (Routier, 2004).

Vallin Luc 1992 : Vallin L., Longuenesse, La malassise, rue de la Bruyère, *Rapport de diagnostic* 1992, Service régional de l'Archéologie, 12 p.

Geoffroy 2001 : Geoffroy J.-F., Arques, « La verte écuelle », *Bilan scientifique de la région Nord-Pas-de-Calais 2001*, Service régional de l'Archéologie, p. 104.

Routier 2004 : Routier J.-C., Arques, « Les frais fonds, Îlot Est », *Bilan scientifique de la région Nord-Pas-de-Calais 2004*, Service régional de l'Archéologie, p. 132.



Longuenesse : Carte sur les découvertes archéologiques dans le secteur du projet

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

N°	Commune	Lieu-dit	Vestiges	Année de découverte	Chronologie
1	Longuenesse	Fort Maillebois	bastion	2011	Période Récente - Époque Moderne
2	Arques	La Verte écuelle	occupation	2001	Âge du Fer au Haut empire
3	Longuenesse	La Malassise	mobilier	1992	Néolithique
4	Arques	Les frais fonds	fossé	2004	Néolithique à l'Âge du fer

Longuenesse : Tableau sur les découvertes archéologiques dans le secteur du projet

5. MÉTHODES ET TECHNIQUES ENVISAGÉES

Étude documentaire

Préalablement à l'opération de terrain, une étude documentaire sera entreprise afin d'appréhender l'environnement historique, archéologique et naturel du projet d'aménagement. Il sera notamment procédé à la consultation de la Carte archéologique.

Détection

L'opération d'archéologie préventive consistera à réaliser des tranchées linéaires, réparties sur la totalité de l'emprise et représentant au moins 10 % de la superficie. En cas de détection de vestiges, des fenêtres de décapages complémentaires pourront être ouvertes afin d'évaluer plus finement la concentration, l'extension et l'état de conservation des vestiges. Le taux d'ouverture dans les secteurs sensibles pourra atteindre 12 % à 15 % de la superficie. En fonction du contexte et de la nature de l'aménagement, des sondages profonds en puits pourront être entrepris.

Caractérisation

La fouille partielle ou totale, manuelle ou mécanique, d'un nombre significatif de structures sera réalisée afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques. Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (fiches descriptives, plans, relevés, photographies...).

Rapport

A l'issue de l'opération, le rapport sera transmis par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais au Service régional de l'Archéologie des Hauts-de-France en huit exemplaires dont un non broché, accompagnés d'une version numérique. Le document répondra aux normes de contenu et de présentation du rapport final d'opération définies par l'arrêté du 27 septembre 2004.

Mesures de conservation préventive sur le terrain

A l'issue de l'opération de terrain, les sondages ayant livré des vestiges archéologiques significatifs seront remblayés après accord du conservateur régional de l'archéologie afin d'assurer leur bonne conservation.

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

Conservation du mobilier et de la documentation archéologique

Le mobilier archéologique sera conditionné et conservé au sein de la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais en prévision de sa restitution à l'État qui sera chargé de sa dévolution et cela conformément au protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques établi par le Service régional de l'Archéologie des Hauts-de-France.

6. RELATION AVEC LE SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

La Direction de l'Archéologie informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie et l'agent prescripteur de l'avancée de l'opération et des découvertes réalisées.

7. MOYENS À ENGAGER

Phase de terrain incluant la préparation		Total 3 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	1
	Topographe	1
	Moyens de terrassement	Pelle 21 tonnes godet 2,50 m
Phase de post-fouille		Total 5 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	
	Spécialiste	
	Topographe	1

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

REÇU LE

17 MAI 2018

Direction de l'Archéologie

**Le Préfet de la Région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code du patrimoine ;
Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouille archéologiques ;
Vu l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;
Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté préfectoral portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles Hauts-de-France, en date du 3 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n° R32-2018-19 bis du 23 janvier 2018 ;
Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France, en date du 26 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n° R32-2018-21 bis du 26 janvier 2018, accordant délégation de signature à Monsieur Philippe HANNOIS, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 2018019.0 du 29 janvier 2018, prescrivant un diagnostic archéologique à :

LONGUENESSE (Pas-de-Calais)
Avenue René Descartes - Centre d'incendie et de secours
Section AL 174p-201p-220p

Code Patriarche : 158555

ARRÊTE

Article 2 : La responsabilité scientifique de l'opération est confiée à Madame Panlouis Elisabeth (Service départemental d'archéologie du Pas-de-Calais).

Article 3 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Service départemental d'archéologie du Pas-de-Calais, Hôtel du Département, rue Ferdinand Buisson, 62000 Arras.

Lille, le 11 mai 2018.

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles
Le conservateur régional adjoint de l'archéologie

Philippe Hannois

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

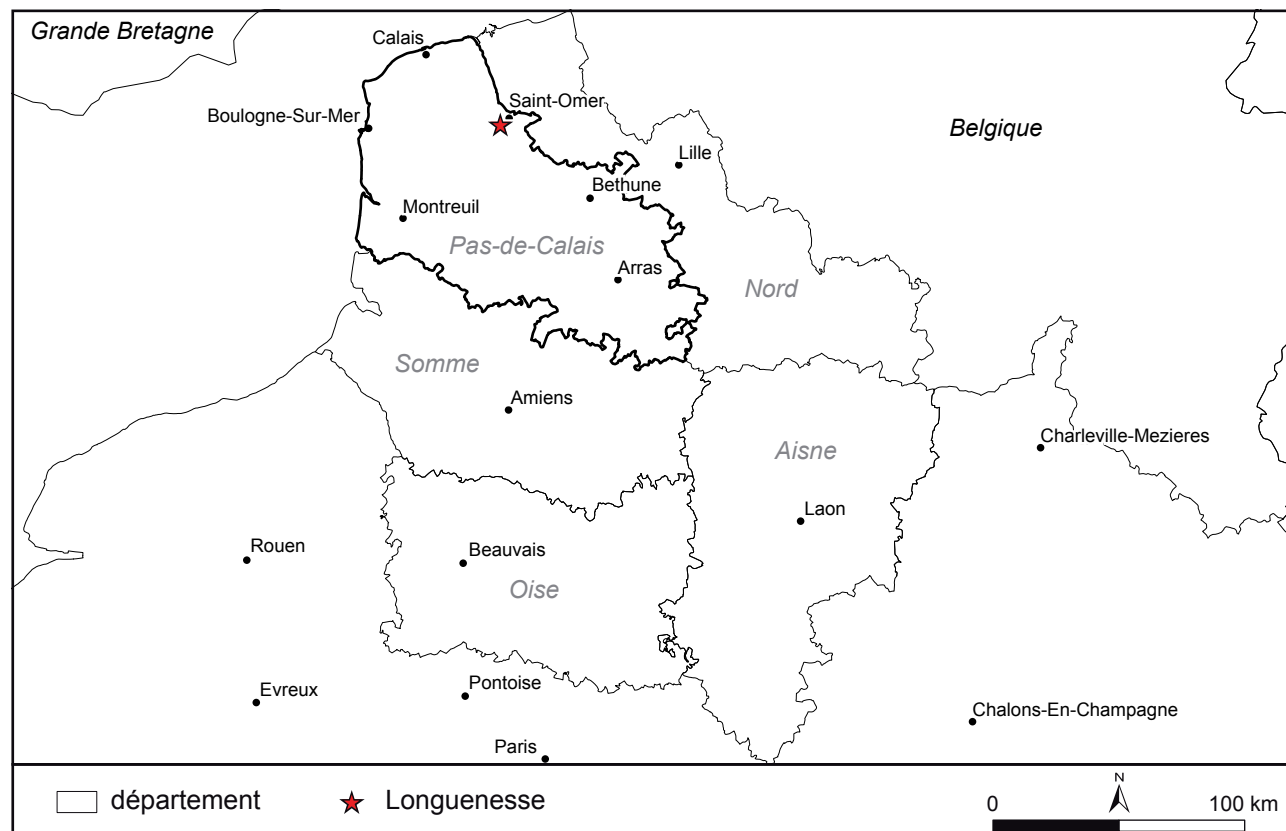


Fig. 1 : Longuenesse, Avenue Descartes, localisation régionale de la commune, G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.

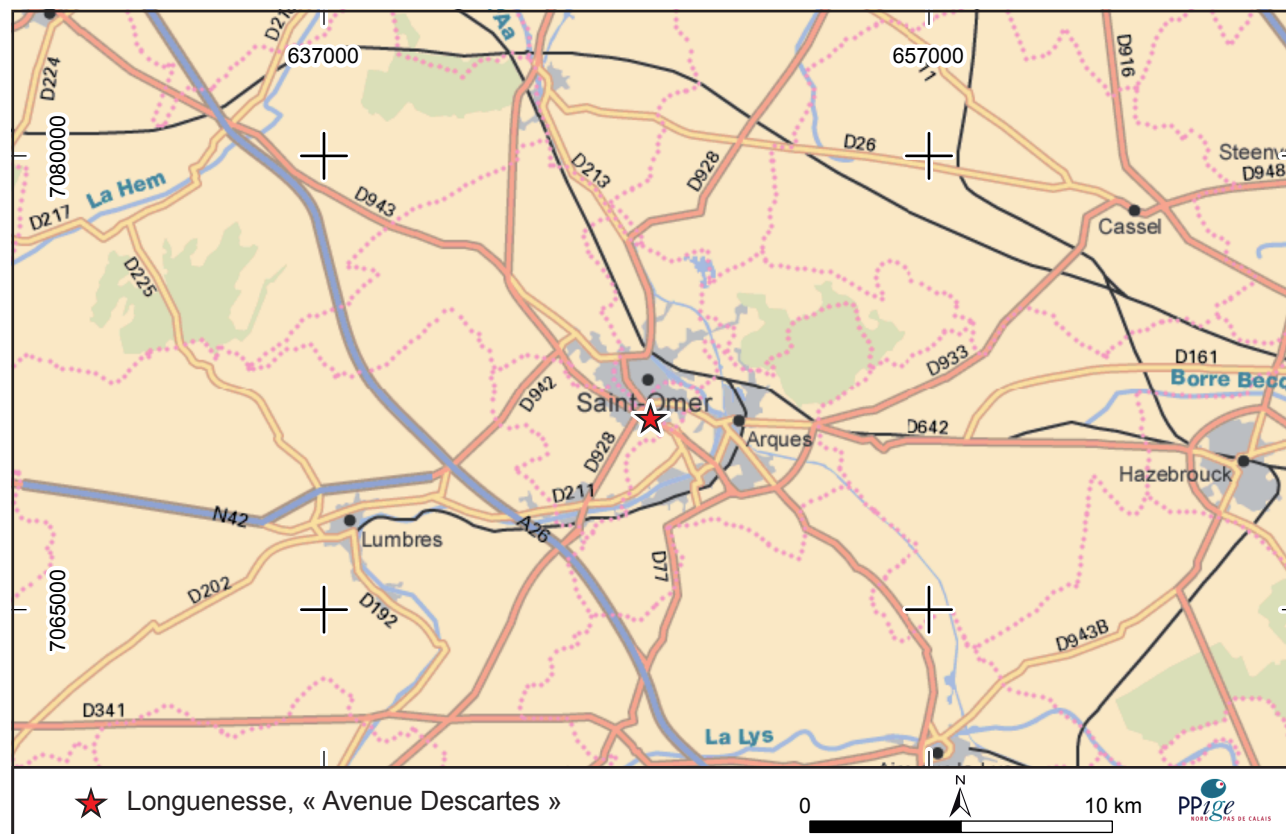


Fig. 2 : Longuenesse, Avenue Descartes, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.

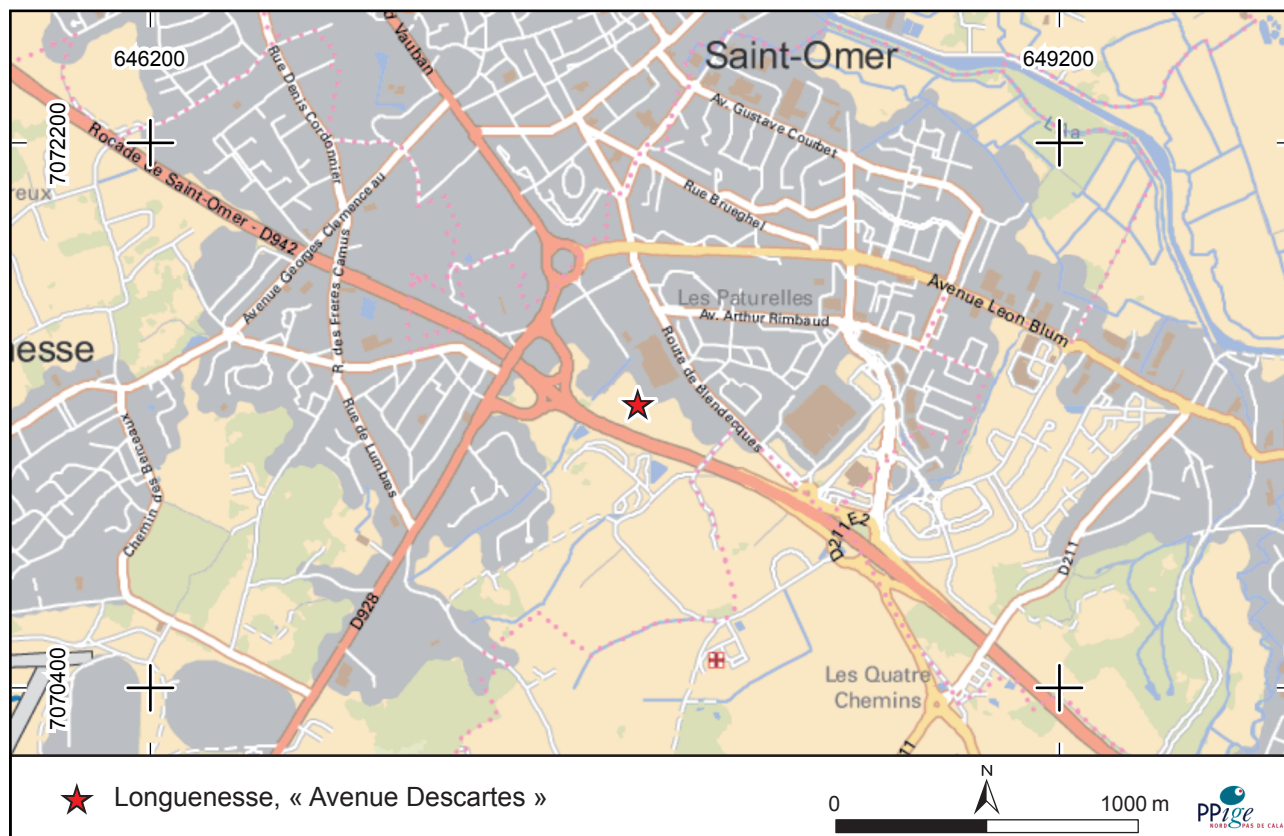


Fig. 3 : Longuenesse, Avenue Descartes, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.

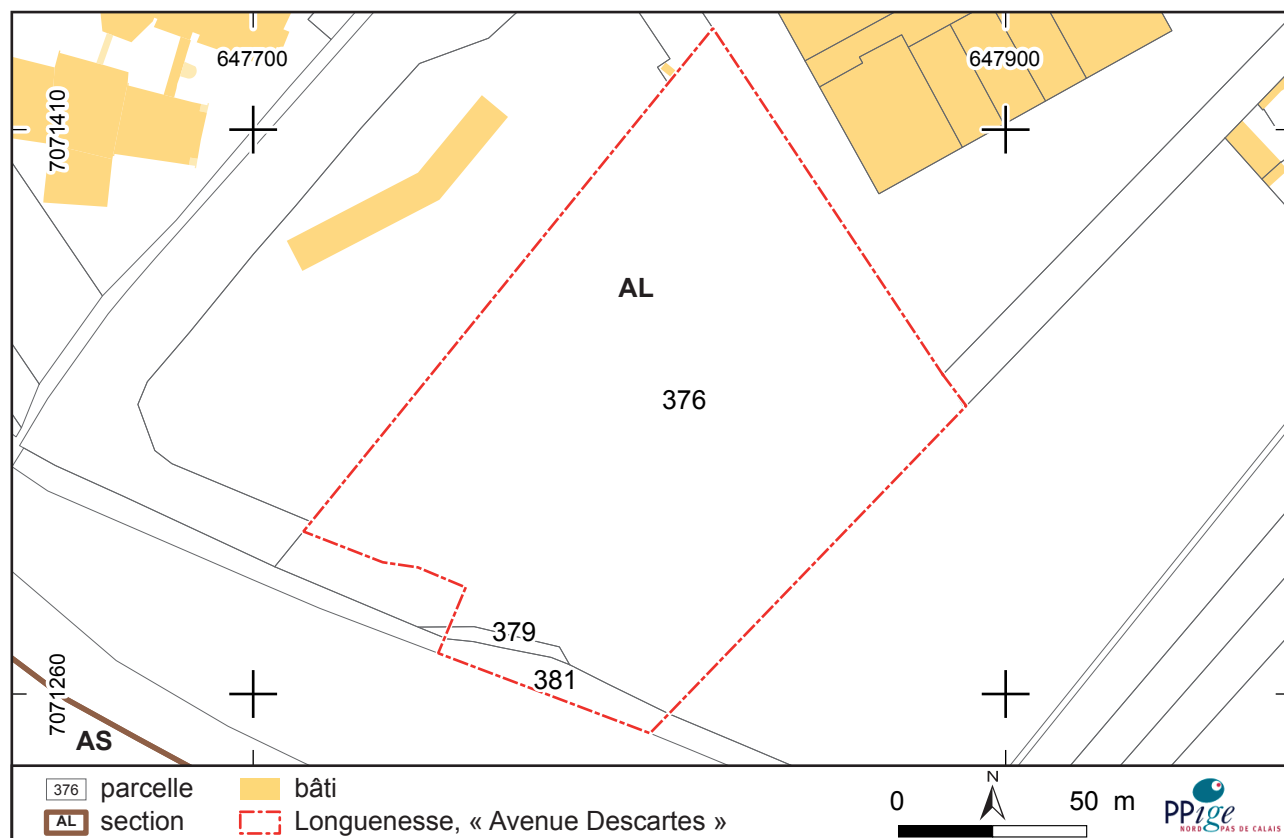


Fig. 4 : Longuenesse, Avenue Descartes, localisation du site sur le cadastre, G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.

SECTION 2 : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET SES RÉSULTATS

1. État des connaissances	29
1.1 Le projet d'aménagement, É. Panlouis	29
1.2 Contextes géologique et environnemental, M. Meurisse-Fort.....	29
1.3 Contexte archéologique, L. Dalmau et É. Panlouis	29
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	31
2.1 Le décapage et la fouille	31
2.2 La post-fouille.....	31
2.3 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier	32
3. Résultats et interprétations	34
3.1 Synthèse des sondages géologiques.....	34
3.2 Un ensemble de fossés protohistoriques ?	38
3.3 Les vestiges contemporains	42
3.4 Les structures non datées	43
4. Conclusion	44
5. Bibliographie	45
6. Table des figures	46

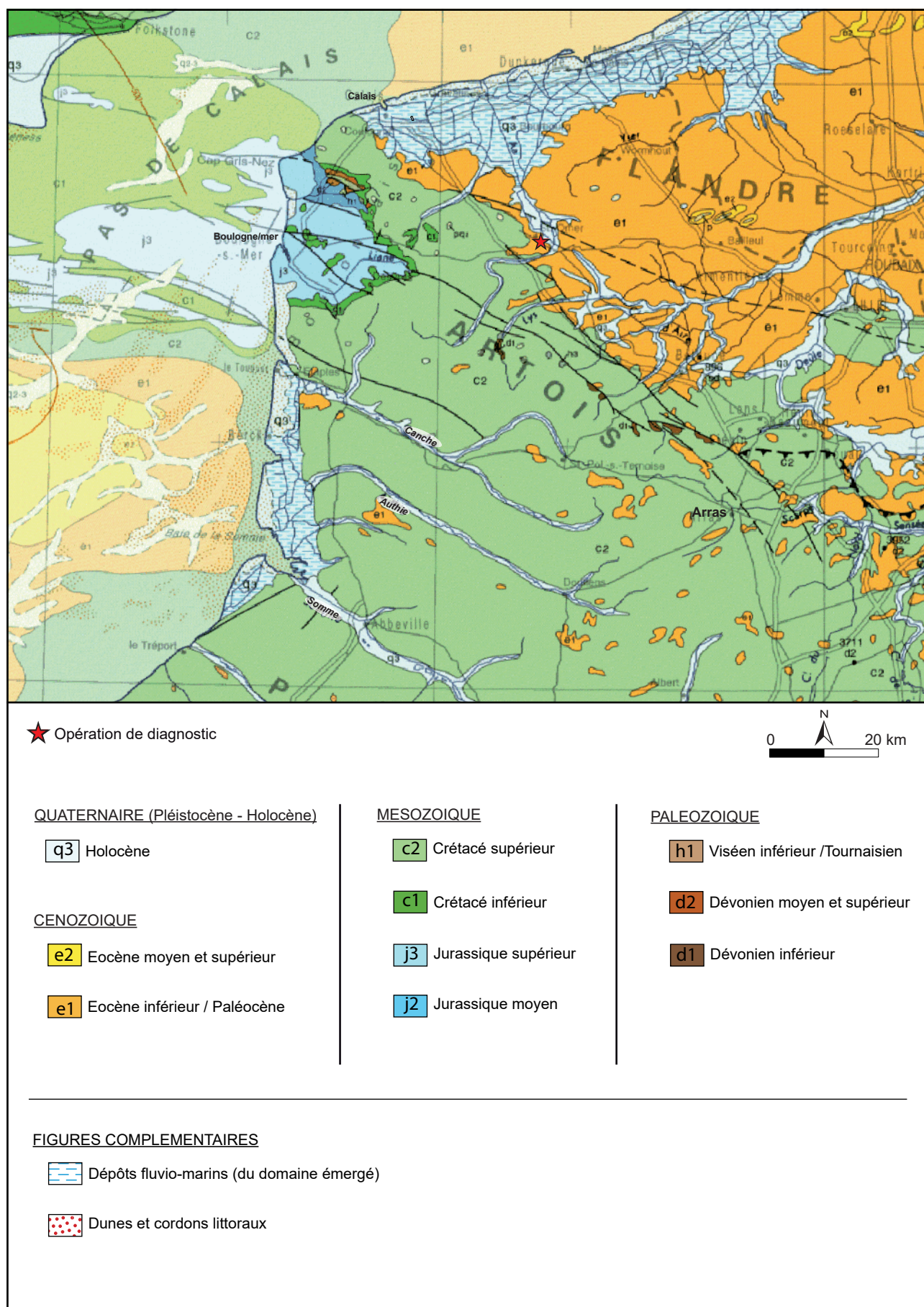


Fig. 5 : Longuenesse, Avenue Descartes, extrait de la carte géologique au millionième (Chantraine et al. 1996 ; BRGM-Infoterre 2018), M. Meurisse-Fort - DA, CD 62.

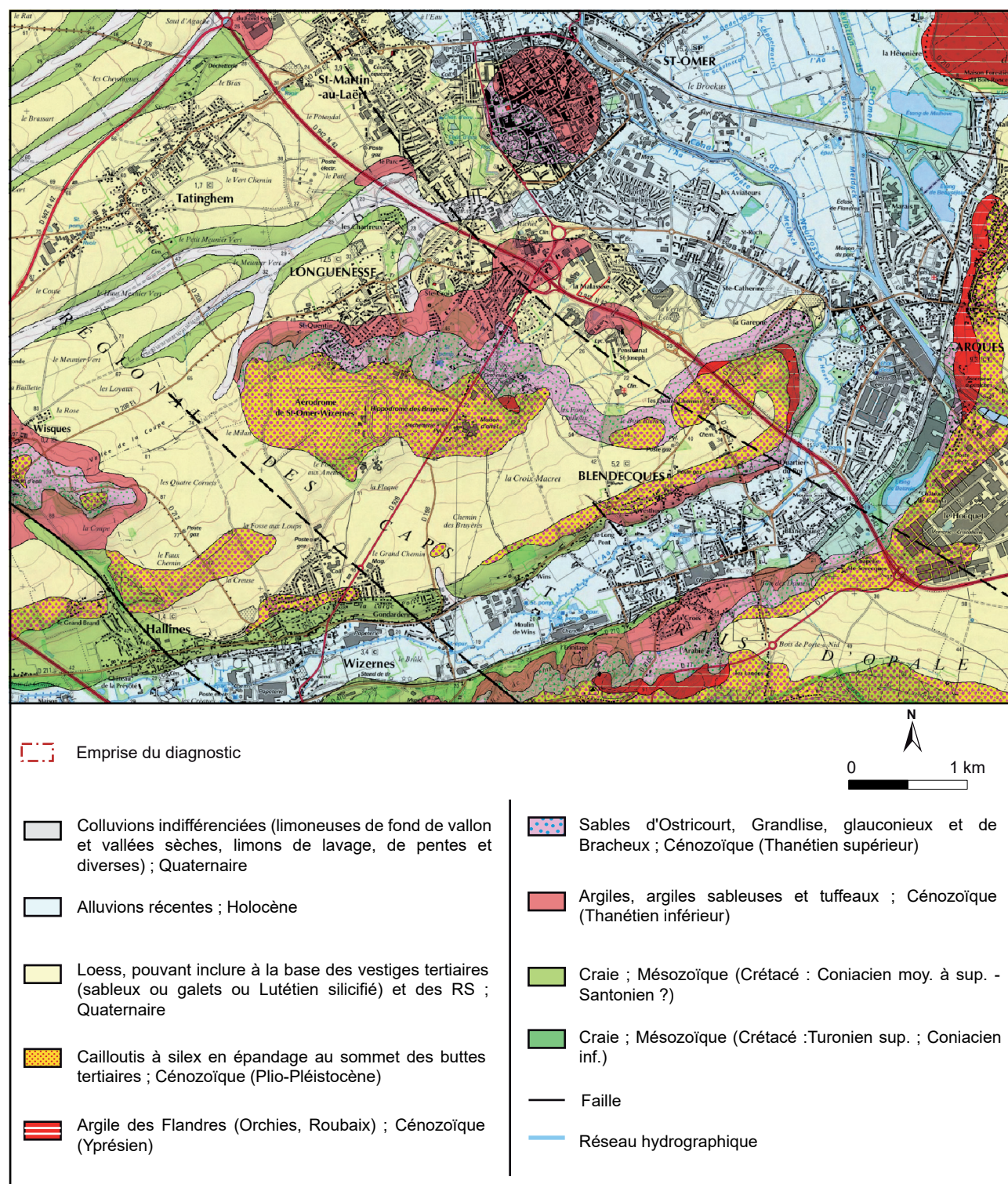


Fig. 6 : Longuenesse, Avenue Descartes, extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (Lacquement et al. 2004 ; BRGM-Infoterre 2018), M. Meurisse-Fort - DA, CD 62.

Longuenesse, Avenue Descartes

1. État des connaissances

1.1 Le projet d'aménagement, É. Panlouis

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais (SDIS 62) prévoit la construction d'un centre d'incendie et de secours à Longuenesse, Avenue Descartes. Sur prescription du Service régional de l'archéologie, le diagnostic archéologique a été effectué par la Direction de l'Archéologie du 23 au 24 mai 2018 sous la responsabilité d'Élisabeth Panlouis, accompagnée d'un topographe et d'une stagiaire de Master I de l'Université de Lille.

1.2 Contextes géologique et environnemental, M. Meurisse-Fort

Le diagnostic est localisé sur la commune de Longuenesse, dans le bassin-versant de l'Aa. Son altitude se situe aux alentours de 20-25 m NGF. Aux alentours, les courbes de niveau marquent plusieurs inflexions parfois en lien avec un cours d'eau résiduel notamment à l'ouest de l'emprise (Fig. 6, page 28).

Le substratum cénozoïque est présent sur tout le pourtour de l'opération, préservé en buttes boisées ou en lambeaux, avec des épandages de silex remaniés. Il est découpé entre les *Argiles et tuffeaux* (e2a), les *Sables et grès d'Ostricourt* landéniens (e2b) et, de manière plus localisées, les *Argiles des Flandres* yprésiennes (e4-3). Le substratum mésozoïque cartographié sur les bas de versants de l'Aa est rattaché à la *Craie* blanche sénonienne (c4, Crétacé supérieur).

Les formations superficielles reportées pour l'emprise du diagnostic sont rattachées aux loess pléistocènes (LP1). Le sommet correspond à un limon argilo-sableux décalcifié et la base à un limon plus sableux à granules de craie. En profondeur, ils peuvent être interstratifiés de paléosols associés ou non à des vestiges, sans qu'il ne soit possible pour cette zone d'apporter plus de précisions. Ces loess reposent sur l'argile à silex (LS) au contact de la craie. Les colluvions ou *Limons de lavage* (LV) sont présents dans les vallées sèches et proviennent principalement du remaniement des loess pléistocènes. Les alluvions récentes (Fz) sont localisées dans la plaine alluviale et se présentent sous forme d'argiles et sables grisâtres, bruns ou jaunes incluant des horizons tourbeux et des unités correspondant à la grave de silex (Fig. 5, page 27 et Fig. 6, page 28) (Desoignies, Thibaut 1968 ; Chantraine et al. 1996 ; Lacquement et al. 2004 ; BRGM-Infoterre 20180).

1.3 Contexte archéologique, L. Dalmau et É. Panlouis

13 opérations archéologiques sont recensées autour de l'emprise du diagnostic, sur les communes de Longuenesse, Blendecques et Arques (Fig. 7, page 30, Fig. 8, page 30 et Fig. 9, page 31).

À proximité, un ensemble de sondages mené par L. Vallin sur le lieu-dit de La Malassise a livré du mobilier lithique et céramique, dont l'état suggère qu'il se trouve en position dérivée. La présence d'un site, peut-être néolithique, pourrait avoir disparu par colluvionnement sur ce terrain en légère pente, ou se situer en amont de la pente (Vallin 1992) (Fig. 7, page 30 : B).

Plusieurs découvertes faites entre le XIX^e et le milieu du XX^e s. ap. J.-C. signalent une présence gauloise et romaine sur Longuenesse et les communes voisines (Delmaire 1994) (Fig. 8, page 30 : 1, 2 et 3).

À l'est de l'emprise, un petit établissement rural de tradition gauloise a été mis au jour à Arques (Geoffroy 2001) (Fig. 7, page 30 : K ; Fig. 8, page 30 : 5). D'autres fossés protohistoriques ont été mis au jour un peu plus au nord, ainsi qu'une tombe à rejet de crémation (Routier 2005) (Fig. 8, page 30 : 5 ; Fig. 9, page 31 : hors carte). Ces informations complètent celles d'un diagnostic précédent où une aire funéraire semble avoir été mise en évidence (Fig. 7, page 30 : J).

À Blendecques, une partie de la *villa* du « Bois Richebé », datée des I^{er} et II^e s. de notre ère, a été fouillée en 2000-2001 (Sauvage 2010) (Fig. 7, page 30 : F ; Fig. 8, page 30 : 3). Son extension vers l'est a pu être caractérisée au cours d'un diagnostic mené en 2013 (Maniez 2013) (Fig. 7, page 30 : G ; Fig. 8, page 30 : 4).

Au nord de l'emprise, une portion des fortifications modernes de Saint-Omer ont fait l'objet d'un diagnostic (Masse 2011) (Fig. 7, page 30 : M ; Fig. 8, page 30 : 7).

ID	Type Opération	Commune	Intitulé	Responsable	Année	Opérateur	Résultat	Réf. bib.
A	diagnostic	Longuenesse	rue Louie Delattre	Desoutter Samuel	2011	inrap	négatif	BSR 2011, p. 164
B	diagnostic	Longuenesse	La Malassise et la rue des Bruyères	Vallin Luc	1992	sra	négatif	Vallin 1992
C	diagnostic	Longuenesse	Rue Ambroise Paré	Leroy-Langelin Emanuelle	2018	DA 62	négatif	Leroy-Langelin, Meurisse-Fort 2018
D	diagnostic	Longuenesse	Le Bois Richebé	Barret Michel	2000	afan	positif	BSR 2000, p. 120
E	évaluation	Blendecques	Le Bois Richebé	Duvette Laurent Soupert Nathalie	2000	afan	positif	BSR 2000, pp. 120-121
F	fouille	Longuenesse	Le Bois Richebé	Sauvage Laurent	2000	afan	positif	
G	diagnostic	Blendecques	Rue Ambroise Paré	Maniez Jérôme	2013	DA 62	positif	Maniez 2013
H	diagnostic	Longuenesse	Rue Ambroise paré	Elleboode Emmanuel	2007	inrap	négatif	
I	diagnostic	Longuenesse	Rue Ambroise Paré	Lemaire Frederic	2007	inrap	négatif	
J	diagnostic	Arques	ZAC des Frais Fonds II	Clavel Viviane	2003	inrap	positif	
K	fouille	Longuenesse	La Verte Écuelle	Geoffroy Jean-François	2001	inrap	positif	
L	évaluation	Longuenesse	Les frais Fonds, La Verte Écuelle	Flucher Guy Geoffroy Jean-François	2001	afan	positif	BSR 2001, p. 104
M	diagnostic	Longuenesse	Fort Maillebois	Masse Armelle	2011	DA 62	positif	Masse 2011

Fig. 7 : Tableau récapitulatif des opérations archéologiques dans le secteur de Longuenesse, G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.

ID	Commune	Lieu-dit	Vestiges	Chronologie	Références biblio
1	Longuenesse	Les Bruyères	sépulture à incinération	Gallo-Romain - Haut-Empire	CAG 62/2, p. 457
2	Longuenesse	Les Fonds à Cailloux	fosse	Gallo-Romain - Haut-Empire	CAG 62/2, p. 457
2	Longuenesse	Les Fonds à Cailloux	sépulture à incinération	Gallo-Romain - Haut-Empire	CAG 62/2, p. 457
3	Blendecques	Le Bois Richebé	enclos	Gallo-Romain - Haut-Empire	BSR 2000, pp. 120-121
3	Blendecques	Le Bois Richebé	ferme	Gallo-Romain - Haut-Empire	BSR 2000, pp. 120-121
3	Blendecques	Le Bois Richebé	fossé (réseau de)	Gallo-Romain - Haut-Empire	BSR 2000, pp. 120-121
3	Blendecques	Le Bois Richebé	trou de poteau	Gallo-Romain - Haut-Empire	BSR 2000, pp. 120-121
3	Blendecques	Le Bois Richebé	villa	Gallo-Romain - Haut-Empire	BSR 2000, pp. 120-121
4	Blendecques	Le Bois Richebé	fosse, habitat, villa	Gallo-Romain - Haut-Empire	BSR 2013, pp. 122-123
4	Blendecques	Le Bois Richebé	céramique, faune, objet métallique	Gallo-Romain - Haut-Empire	BSR 2013, pp. 122-123
5	Arques	La Verte Ecuelle	occupation	Âge du Fer - 1er Âge du Fer	BSR 2001, p. 104
5	Arques	Les Frais Fonds	fossé	Gallo-Romain - Haut-Empire	BSR 2004, p. 131
5	Arques	Les Frais Fonds	sépulture à incinération	Gallo-Romain - Haut-Empire	BSR 2004, p. 131
6	Longuenesse	Les Frais Fonds	fossé	Période Récente - Époque Moderne	BSR 2011, p. 165
7	Longuenesse	Le Fort Maillebois	bastion	Période Récente - Époque Moderne	BSR 2011, p. 165

Fig. 8 : Tableau récapitulatif des vestiges archéologiques dans le secteur de Longuenesse, G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.

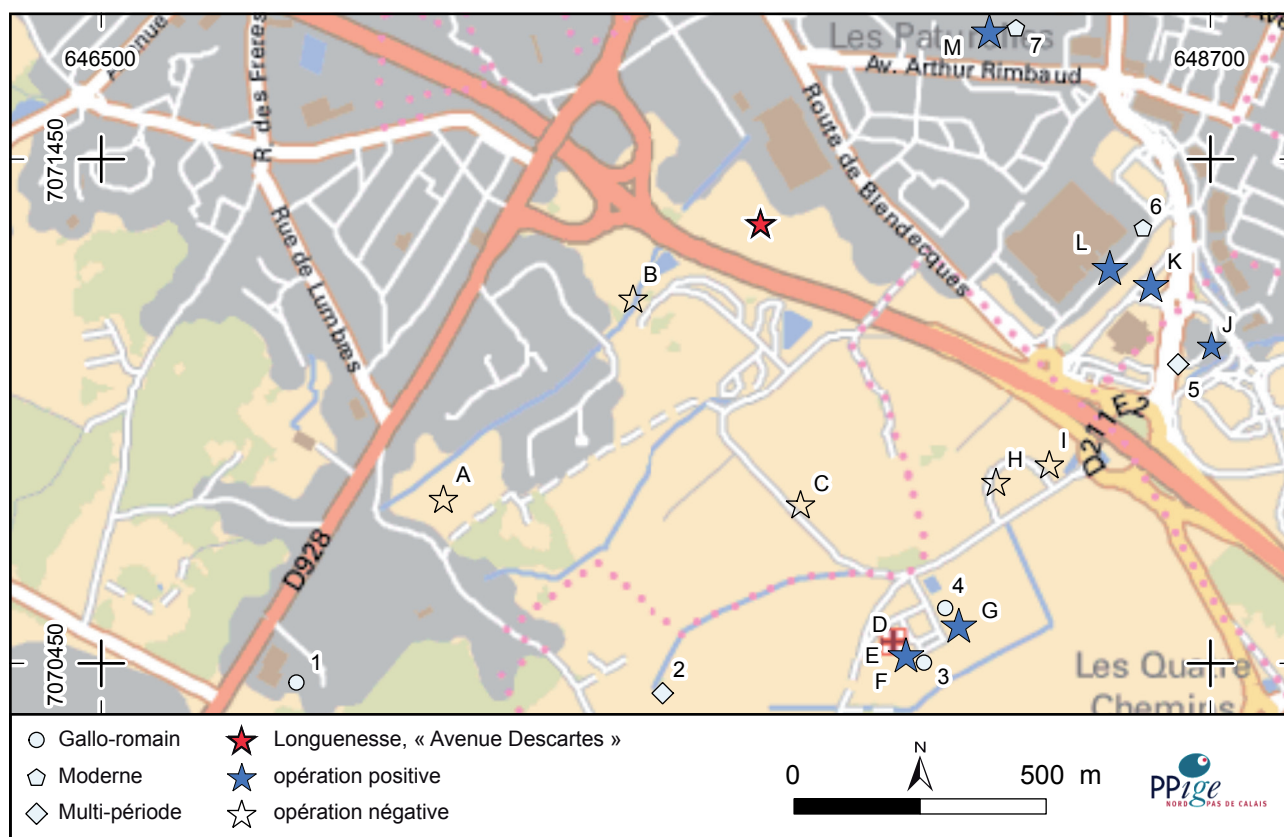


Fig. 9 : Carte sur les découvertes archéologiques dans le secteur de Longuenesse, G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.

2. Stratégie et méthodes mises en œuvre

2.1 Le décapage et la fouille

Les ouvertures ont été réalisées par une pelle mécanique équipée d'un godet lisse d'une largeur de 3 m. La présence de vestiges s'est accompagnée de fenêtres de décapage complémentaires, afin d'évaluer plus finement leur concentration, leur extension et leur état de conservation. Les tranchées ont été numérotées de 100 à 600, la numérotation des unités d'enregistrement est continue et indépendante dans chaque tranchée. Ainsi les UE de la tranchée TR 100 s'incrémentent de 101 à 199.

Les tranchées et les structures ont été relevées à l'aide d'un GPS charismatique (Trimble Nomad) et figurent dans ce rapport dans le système de projection Lambert 93 et les altitudes en IGN69. Toutes les structures testées mécaniquement ou manuellement ont fait l'objet d'un enregistrement papier (fiche d'enregistrement et relevé au 1/20e) et photographique. La description des couleurs de niveau est basée sur le code Munsell, norme principalement utilisée en pédologie.

2.2 La post-fouille

Ce rapport a bénéficié de la contribution de :

- Élisabeth PANLOUPS : coordination scientifique, rédaction
- Gabriel GUIDI-RONTANI : cartes et plans, DAO
- Murielle MEURISSE-FORT : contexte géologique et environnemental
- Astrid DEWAILLY : inventaires et DAO



Fig. 10 : Longuenesse, Avenue Descartes, vue générale au cours du diagnostic, cliché A. Dewailly - DA, CD 62.

2.3 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier

La gestion de la documentation scientifique et du mobilier archéologique est conforme au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques » complément au cahier des charges scientifiques du Service régional de l'archéologie. L'ensemble de la documentation issue du terrain a été archivé et une sauvegarde informatique a été réalisée. Le mobilier archéologique a été inventorié et reconditionné. Ils sont conservés à la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais. L'ensemble des données est enregistré dans le système d'informations archéologiques du Pas-de-Calais (SIA) accessible via extranet. Le SIA est une base de données couplée à un système d'informations géographiques.

L'application SIA se décompose en deux grands modules : le module inventaire et le module recherche. Le module inventaire comprend :

- Les unités d'enregistrement : niveau, structure, sondage...
- Le mobilier archéologique : un inventaire généraliste et des inventaires pour les différents types de mobilier
- La documentation : papier et numérique,
- Les traitements : analyses spécifiques et conservation-restauration,
- La régie.

Le module recherche permet d'effectuer des requêtes multicritères sur l'ensemble des champs des inventaires. Les recherches peuvent être internes à l'opération ou sur l'ensemble des projets.

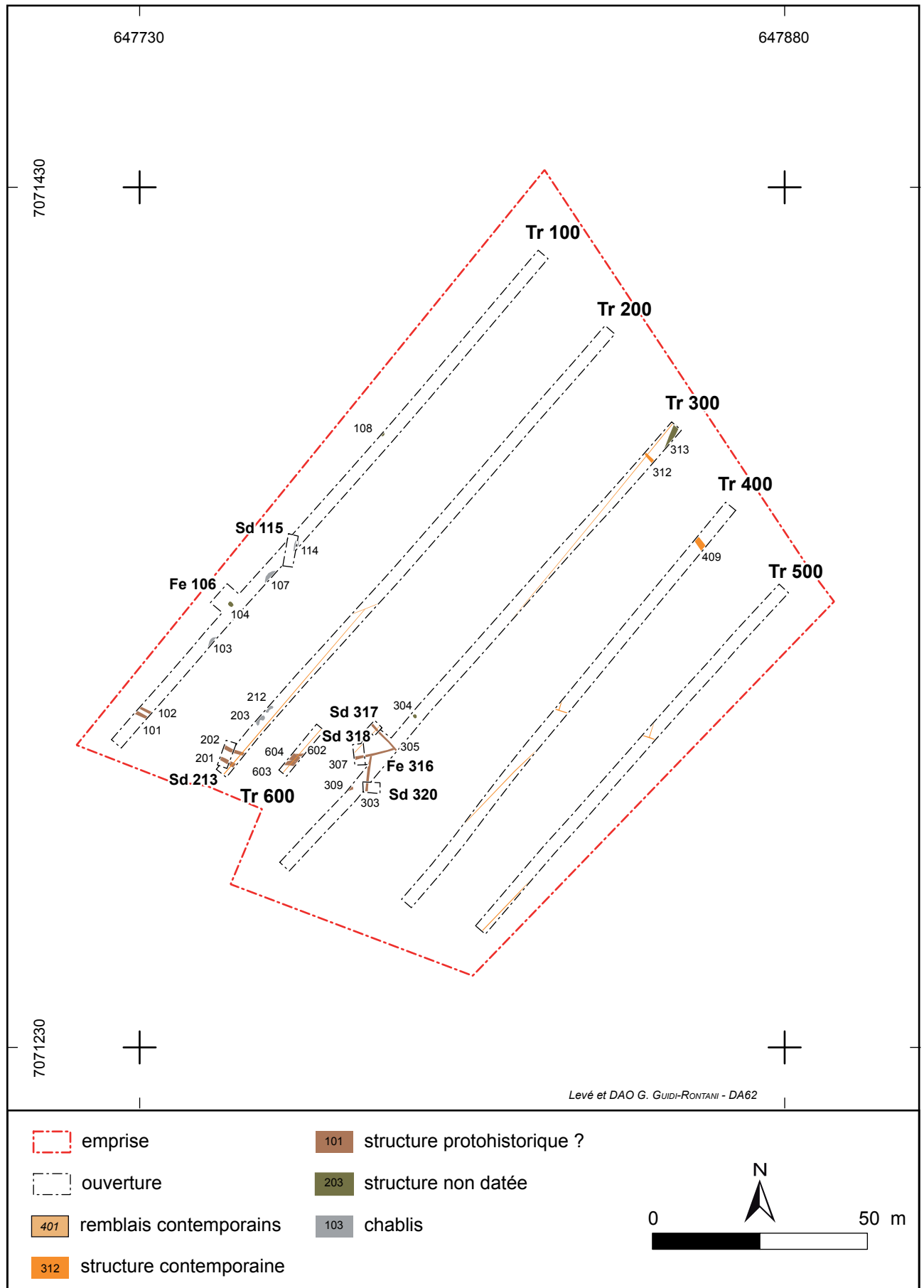


Fig. 11 : Longuenesse, Avenue Descartes, plan général des résultats du diagnostic au 1/1250°, Levé et DAO G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.

3. Résultats et interprétations

3.1 Synthèse des sondages géologiques

La présence d'un vallon traversant l'emprise du diagnostic (Fig. 12, page 34) a conditionné l'implantation des tranchées selon un axe nord-est / sud-ouest afin d'appréhender localement l'ensemble de la stratigraphie géologique conservée (Fig. 13, page 35). Ainsi, 9 sondages ont été réalisés au cours de l'opération. Le sondage 204 est implanté sur le versant sud du vallon, entaillant l'encaissant limoneux. Plus bas dans le versant, une épaisse strate de colluvions ou de remblais a été identifiée, nécessitant la réalisation de 4 sondages pour accéder aux niveaux antérieurs. Il s'agit des sondages 209, 308, 404 et 504. Sur le versant opposé, un seul sondage (111) a été pratiqué (Fig. 14, page 36, Fig. 15, page 37 et Fig. 16, page 37).

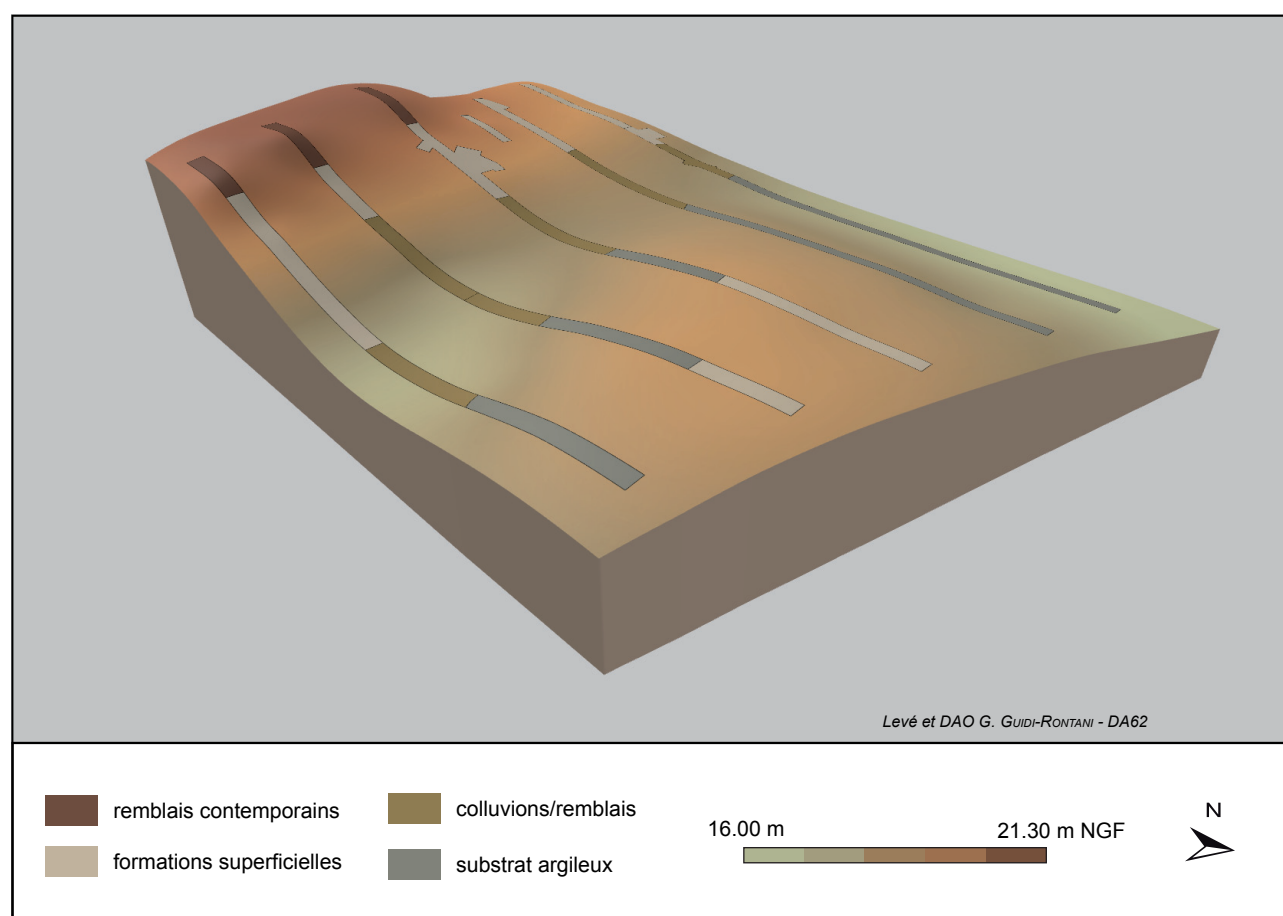


Fig. 12 : Longuenesse, Avenue Descartes, mise en perspective du diagnostic dans son contexte topographique, G. Guidi-Rontani - DA, CD 62

L'ensemble des profils a permis de recouper le substrat 109-207-211-310-407-505 constitué d'une argile gleyfiée hétérogène et compacte gris rosé avec de nombreuses traces d'oxydation. Le substrat se situe à l'affleurement dans la grande majorité du versant exposé au sud du vallon (Fig. 13, page 35). Il est localement surmonté par un cailloutis de silex gélifractés usés dans une matrice argileuse marron à marron jaunâtre (206).

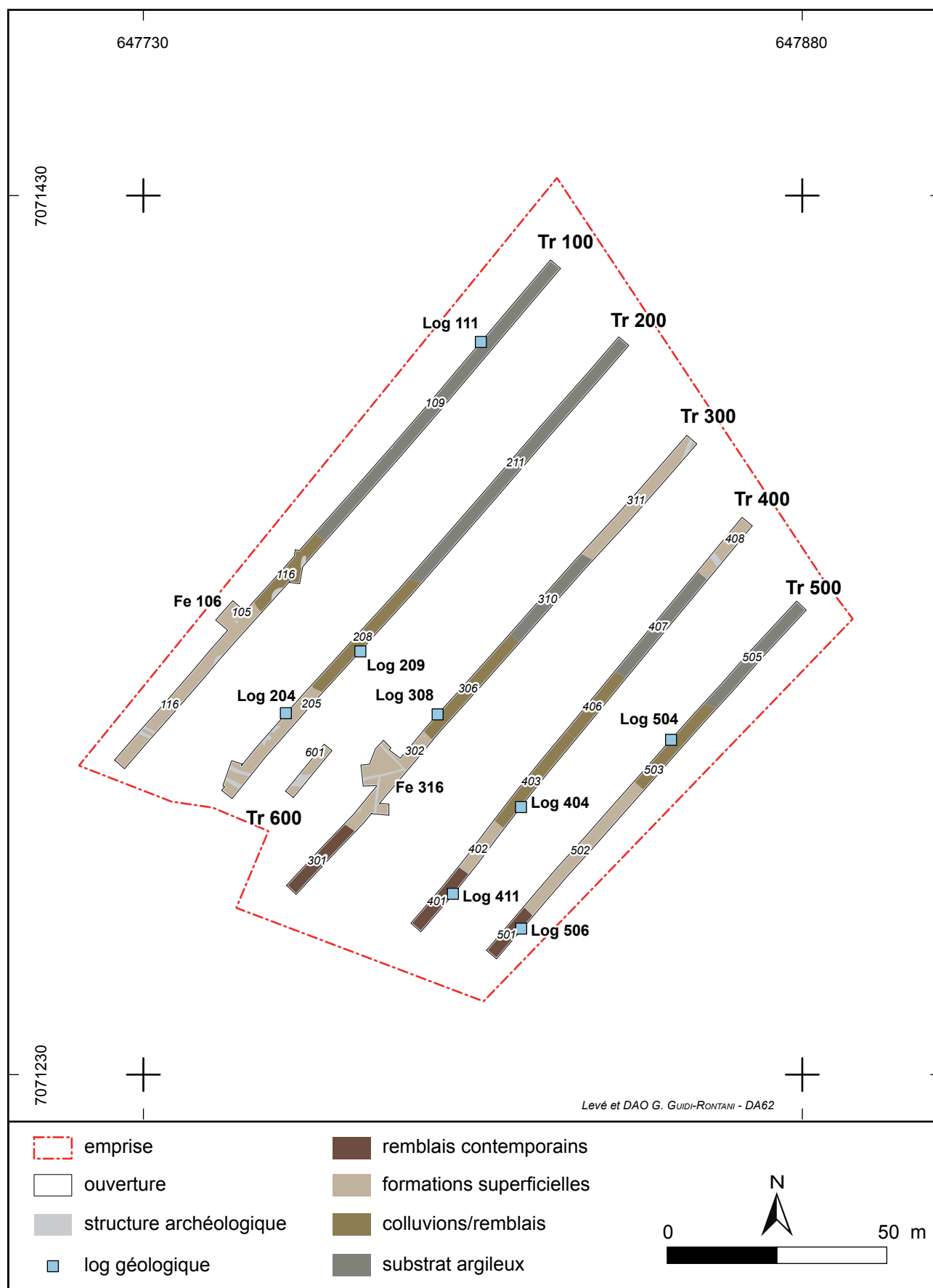


Fig. 13 : Longuenesse, Avenue Descartes, plan général corrélant les niveaux stratigraphiques aux résultats archéologiques au 1/1250^e, Levé et DAO G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.

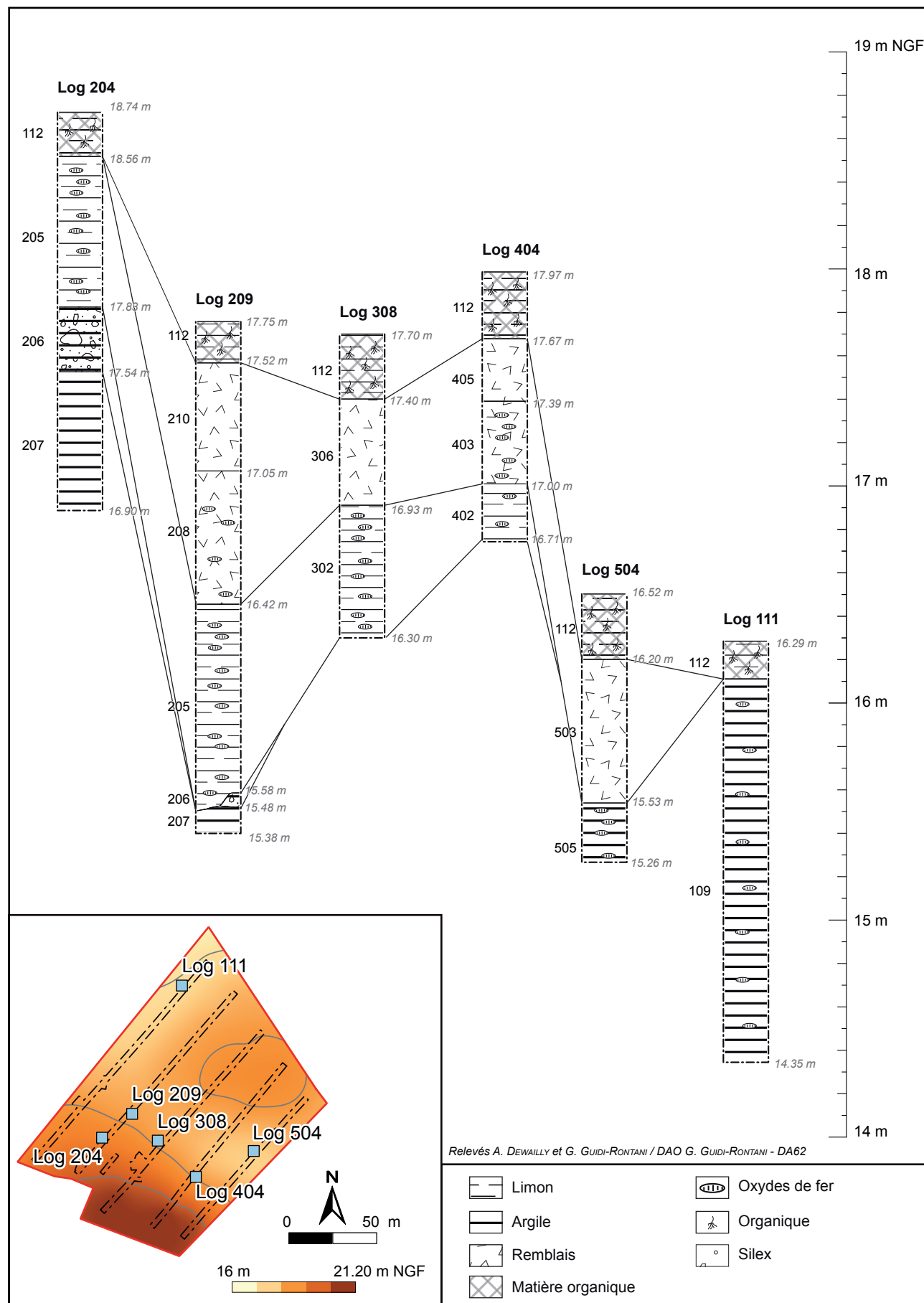


Fig. 14 : Longuenesse, Avenue Descartes, planche de synthèse des sondages géologiques 204, 209, 308, 404, 504 et 111, relevés A. Dewailly et G. Guidi-Rontani / DAO G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.

112 : Horizon humifère superficiel

Encaissant limoneux sud 116-205-302-402-502-601 : Limon argileux homogène et compact, marron (7.5YR 5/4). Nombreux nodules d'oxydes ferro-manganiques.

Colluvions / Remblais 105-208-210-306-403-405-503 : Argile limoneuse, hétérogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/6) à marron (7.5YR 5/3). Nombreux nodules d'oxydes ferro-manganiques en partie inférieure.

206 : Cailloutis de silex gélifracés et usés pris dans une matrice hétérogène, compacte, argileuse marron (7.5 YR 5/4) à sablo-limoneuse marron jaunâtre (10YR 5/4).

Substrat 109-207-211-310-407-505 : Argile gleyfiée, hétérogène, compacte, gris rosé (7.5YR 7/2) à rose (7.5YR 7/3) avec d'occasionnels nodules d'oxyde de fer.

Fig. 15 : Longuenesse, Avenue Descartes, description des sondages géologiques 204, 209, 308, 404, 504 et 111, *relevés A. Dewailly et G. Guidi-Rontani / DAO G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.*

Les formations superficielles observées sur les versants du vallon correspondent à des limons plus ou moins argileux, marron à gris rosé, contenant d'abondantes inclusions d'oxydes ferro-manganiques. La présence d'une pièce lithique, de quelques charbons de bois ou fragments de terre cuite suggère une remobilisation, au moins partielle, de ces niveaux.

Le vallon est colmaté par une strate de colluvions ou de remblais marquée par la présence de nombreux fragments de tuiles, de terres cuites architecturales, de fragments de céramique et de nodules de calcaire contenus dans une matrice argilo-limoneuse marron jaunâtre à marron. La céramique, attribuée à la période moderne, présente un aspect roulé et usé caractéristique d'une probable remobilisation.

Au sud-est de l'emprise, les sondages 411 et 506 avaient pour but d'apprécier l'épaisseur conservée des remblais déposés lors de la construction de la rocade de Saint-Omer (Fig. 17, page 38). Ils ont ainsi été observés sur 0,90 m. Aucune structure archéologique n'a été identifiée en dessous.

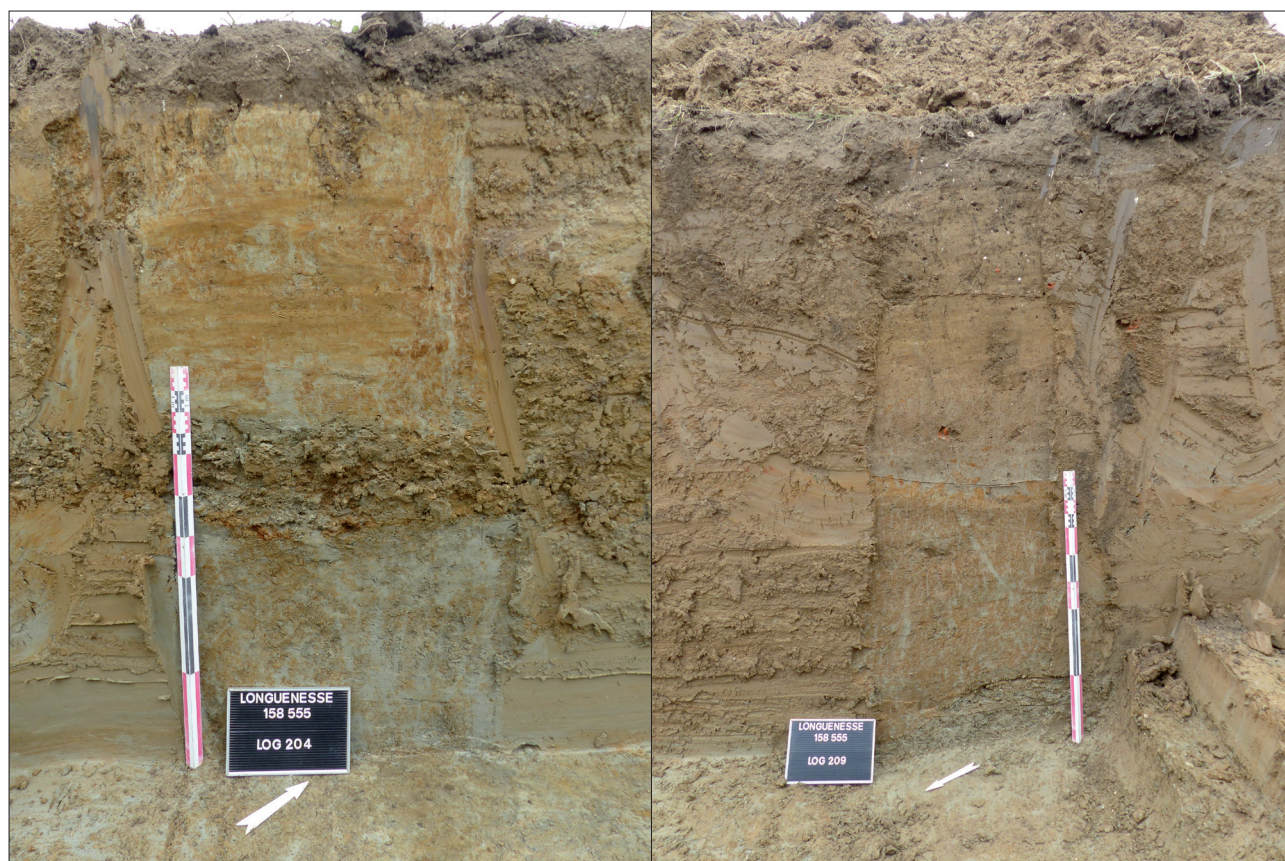


Fig. 16 : Longuenesse, Avenue Descartes, vue en coupe des sondages géologiques 204 et 209, *clichés G. Guidi-Rontani et A. Dewailly - DA, CD 62.*

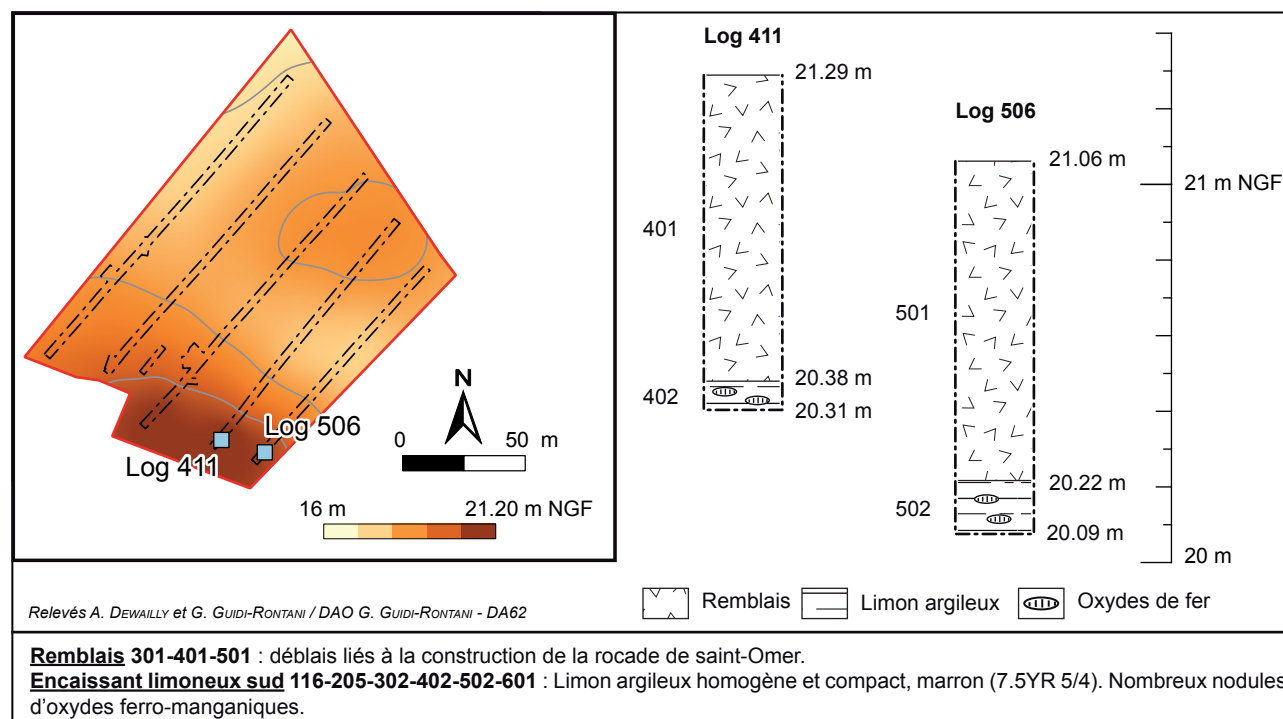


Fig. 17 : Longuenesse, Avenue Descartes, planche de synthèse des sondages géologiques 411 et 506, *relevés A. Dewailly et G. Guidi-Rontani / DAO G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.*

3.2 Un ensemble de fossés protohistoriques ?

Au sud de l'emprise du diagnostic se développent plusieurs réseaux fossoyés creusés dans l'encaissant limoneux (Fig. 11, page 33, Fig. 13, page 35 et Fig. 18, page 39). Observés dans les tranchées 100, 200 et 600, les tracés 101-201-604 et 102-202-602 sont parallèles et distants de 0,70 m à 1,80 m. Ils sont orientés selon un axe quasi est/ouest. Le fossé 102-202-602 pourrait se poursuivre dans la tranchée 300 avec le segment 307. En revanche, le tronçon 101-201-604 semble s'arrêter.

Les fossés 201, 202 et 307 ont été testés mécaniquement (Fig. 19, page 40). Large de 0,92 m, le creusement 201 adopte un profil en cuvette à fond plat profond de 0,60 m (Fig. 20, page 41). Les fossés 202 et 307 mesurent respectivement 1 m et 0,82 m de large. Ils présentent un creusement en cuvette régulière, d'une profondeur variant entre 0,45 m et 0,50 m.

Le fossé 303, observé dans la tranchée 300 vient se greffer au tronçon 307, sans être pour autant perpendiculaire à celui-ci. Testé mécaniquement, il est large de 0,66 m (Fig. 21, page 41). Son creusement en cuvette à bords droits est profond de 0,38 m (Fig. 19, page 40).

Le fossé 305 présente une orientation nord-ouest / sud-est encore divergente des réseaux précédemment décrits. Au croisement des segments 305 et 307, ce dernier s'interrompt. Le tronçon 305, d'une largeur de 0,62 m, présente un creusement en cuvette à parois très évasées profond de 0,38 m (Fig. 19, page 40).

Les comblements de l'ensemble de ces fossés sont globalement similaires, limono-argileux gris-rosé (Fig. 19, page 40). Les inclusions de cailloutis de silex, de charbons de bois ou d'oxydes ferro-manganiques sont présents en proportion variable. Le mobilier récolté se limite à quelques micro-tessons de céramique non tournée et très fragile, possiblement attribuables à la Protohistoire au sens large. La vocation de cet ensemble fossoyé n'a pu être définie lors du diagnostic : parcellaire ou enclos se développant plus au sud, hors emprise.

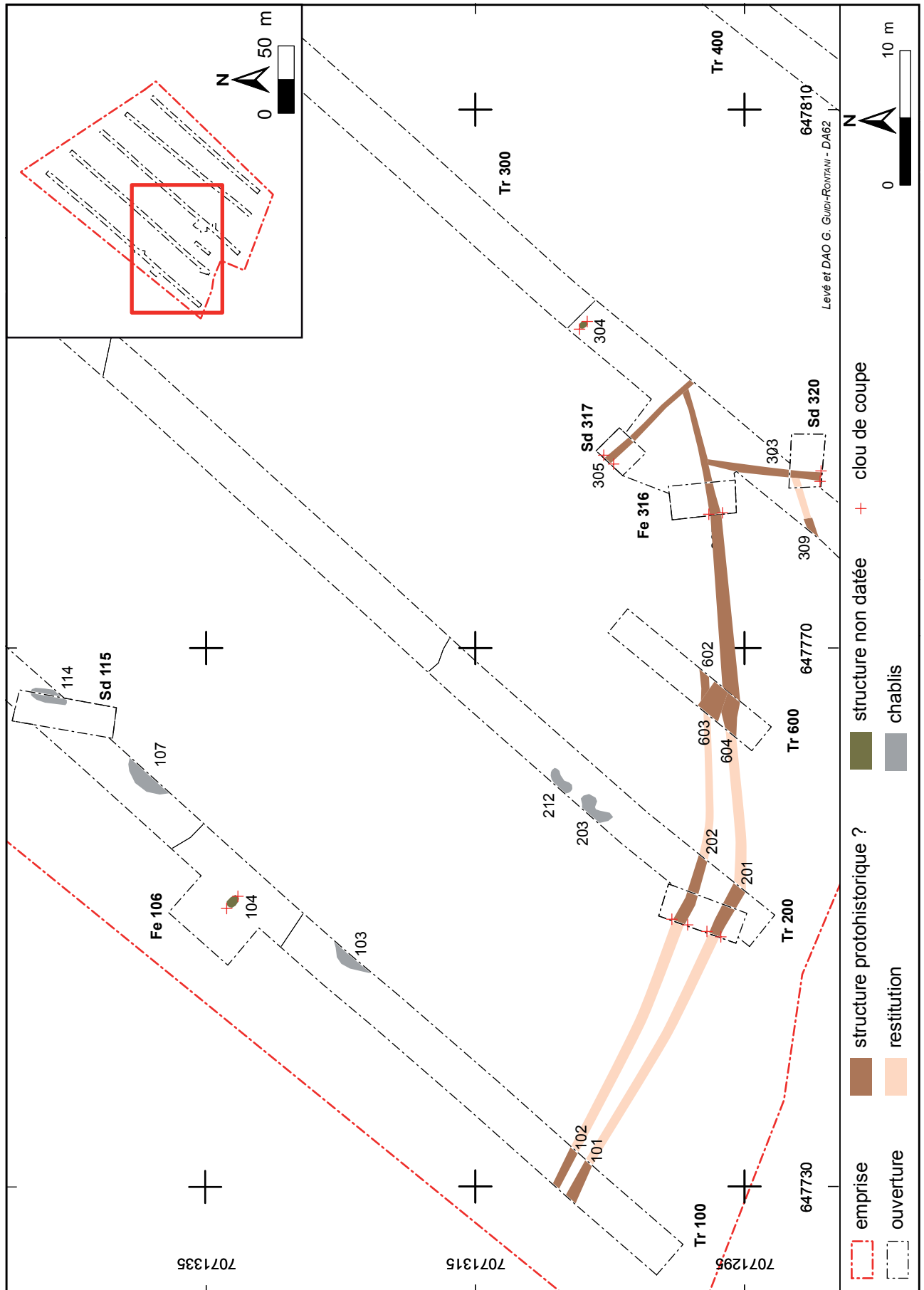


Fig. 18 : Longuenesse, Avenue Descartes, plan général des résultats dans la moitié sud de l'emprise au 1/400^e, Levé et DAO
G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.

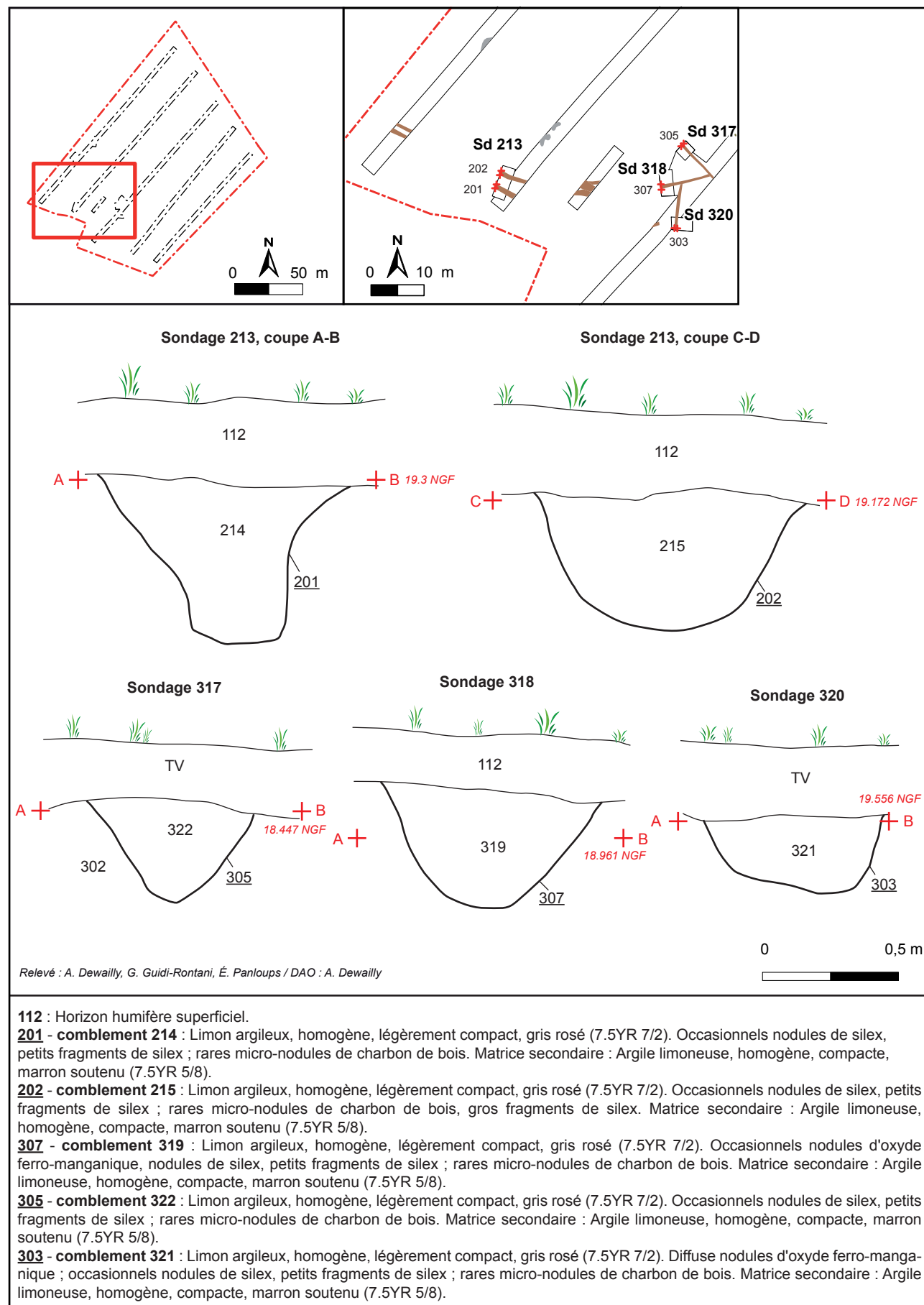


Fig. 19 : Longuenesse, Avenue Descartes, coupes des fossés 201, 202, 303, 305 et 307, relevés A. Dewailly, G. Guidi-Rontani, É. Panlouis / DAO A. Dewailly - DA, CD 62.



Fig. 20 : Longuenesse, Avenue Descartes, vue en coupe du fossé 201, cliché A. Dewailly - DA, CD 62.



Fig. 21 : Longuenesse, Avenue Descartes, vue en coupe du fossé 303, cliché G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.

3.3 Les vestiges contemporains

Quelques vestiges contemporains ont été identifiés sur le diagnostic (Fig. 11, page 33). Il s'agit, au sud de l'emprise, de remblais massifs liés à la construction de la rocade de Saint-Omer, échelonnée entre 1983 et 2000. La portion entre Saint-Martin-au-Laërt et Saint-Omer concernée par notre emprise a été réalisée en 1991.

De nombreux drains ont également été repérés sur l'intégralité de l'emprise.

Au nord, une tranchée de pillage / récupération 312-409 a été suivie sur 26 m entre les tranchées 300 et 400. Son comblement limono-sableux hétérogène marron jaunâtre à marron très pâle contenait d'abondants éclats à gros fragments de briques rouges et d'occasionnelles poches charbonneuses (Fig. 22, page 42). Il pourrait s'agir d'un ancien mur de clôture, ne figurant sur aucun plan cadastral.



Fig. 22 : Longuenesse, Avenue Descartes, vue en plan de la tranchée de pillage 409, cliché G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.

3.4 Les structures non datées

Quelques vestiges restent non datés : quelques chablis, un fossé et 2 possibles fosses très arasées (Fig. 11, page 33).

Le fossé 313 a été appréhendé à l'extrémité nord de la tranchée 300. Il n'a pas été testé.

La fosse 104 se situe au sud de la tranchée 100 (Fig. 18, page 39). De forme ovale de 0,92 m sur 0,54 m, elle présentait un comblement très charbonneux en surface (Fig. 23, page 43). Cette structure, creusée dans le niveau de colluvions / remblais s'est révélée très arasée et sans mobilier. Il pourrait s'agir d'un rejet de foyer.

La fosse 304 est localisée dans la partie sud de la tranchée 300 (Fig. 18, page 39). Cette petite structure très arasée, de 0,55 m sur 0,35 m présentait également un comblement charbonneux avec des poches de terre rubéfiée (Fig. 23, page 43). Elle a livré un éclat en silex retouché.



Fig. 23 : Longuenesse, Avenue Descartes, vue générale des fosses 104 et 304, clichés A. Dewailly - DA, CD 62.

4. Conclusion

L'emprise est traversée d'est en ouest par un vallon colmaté par un niveau de colluvions / remblais livrant du mobilier moderne. Les structures identifiées se localisent préférentiellement sur les versants (Fig. 24, page 44). Ainsi, quelques fossés, possiblement protohistoriques sans plus de précision, ont été identifiés en limite sud de l'emprise. Malgré la présence de rares silex taillés, la situation topographique du diagnostic n'a pas permis la conservation d'éventuelles occupations préhistorique ou néolithique en place et aucun horizon pédologique de référence n'a pu être mis en évidence dans les formations superficielles particulièrement érodées.

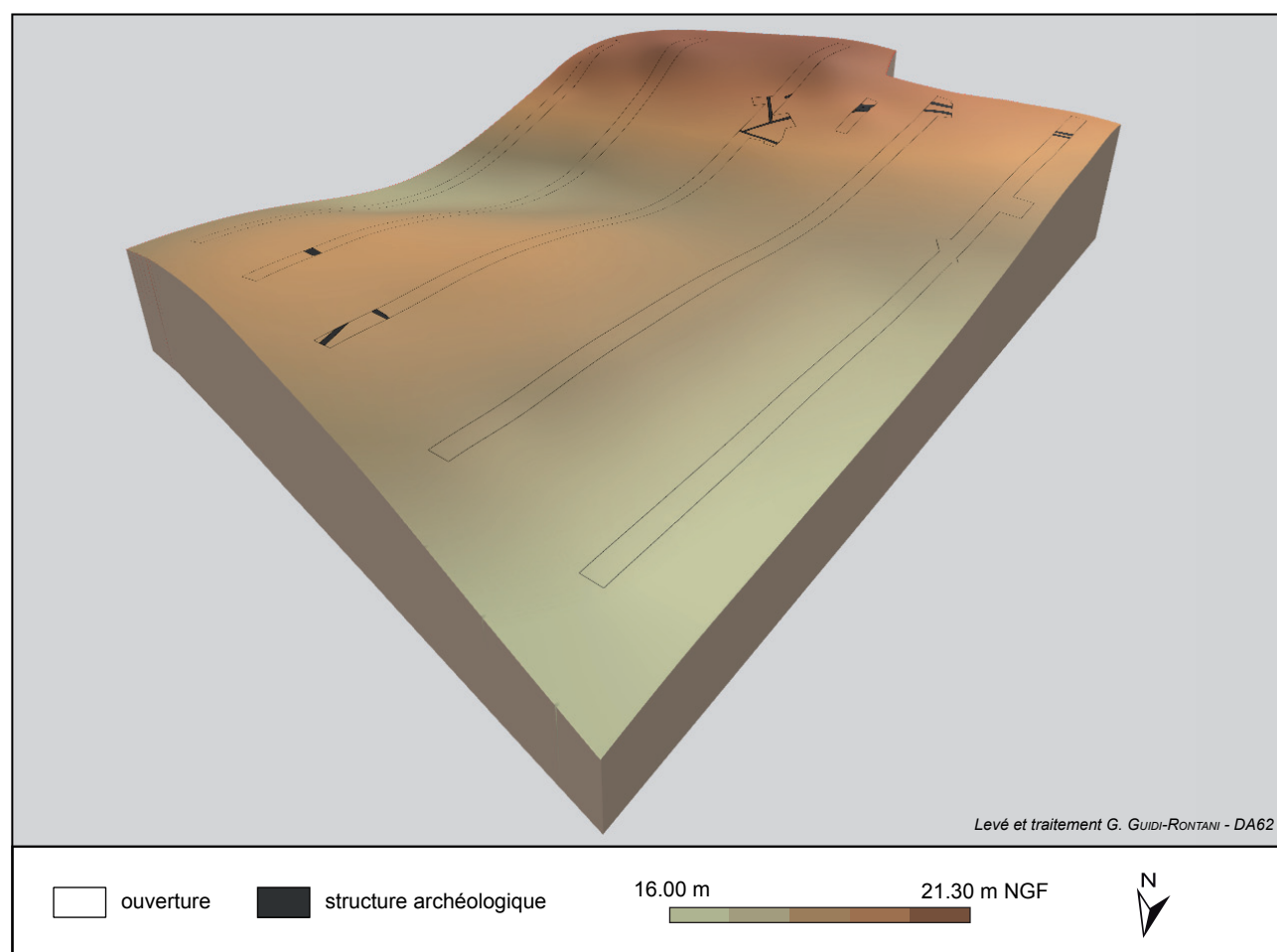


Fig. 24 : Longuenesse, Avenue Descartes, mise en perspective des structures archéologiques dans leur contexte topographique, G. Guidi-Rontani - DA, CD 62

5. Bibliographie

- BRGM-Infoterre 2018** : BRGM-INFOTERRE, « Site Infoterre : portail géomatique d'accès aux données géoscientifiques du Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM) », *Infoterre* [en ligne], URL : <http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do> [lien valide au 26 avril 2018].
- Chantraine et al. 1996** : CHANTRAINE J., AUTRAN A., CAVELIER C., ALABOUVETTE B., BARFÉTY J.-C., CECCA F., CLOZIER L., DEBRAND-PASSARD S., DUBREUILH J., FEYBESSE J.-L., GUENNOG P., LEDRU P., ROSSI P., TERNET Y., *Carte géologique de la France au millionième* [carte], éch. 1:1 000 000, Orléans : BRGM.
- Delmaire 1994** : DELMAIRE R., *Carte archéologique de la Gaule, Le Pas-de-Calais*, tome 2, Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
- Desoignies, Thibaut 1968** : DESOIGNIES J., THIBAUT P.-M., *Carte géologique de la France : St-Omer* [carte], éch. 1:50 000, Orléans : BRGM.
- Geoffroy 2001** : GEOFFROY J.-F., Arques, « La Verte Écuelle », in DRAC Nord-Pas-de-Calais, *Bilan scientifique de la région Nord - Pas-de-Calais 2001*, Lille : ministère de la Culture (Drac Nord-Pas-de-Calais, SRA), p. 104.
- Lacquement et al. 2004** : LACQUEMENT F., BARCHI P., QUESNEL F., KLUIJVER C., PODEVIN G., *Carte géologique harmonisée de la région Nord Pas-de-Calais* [carte], éch. 1:50 000, Orléans : BRGM.
- Leroy-Langelin, Meurisse-Fort 2018** : LEROY-LANGELIN E., MEURISSE-FORT M., *Longuenesse (Pas-de-Calais), « La Malassise », rue Ambroise Paré*, Rapport Final d'Opération de diagnostic, Dainville : Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais.
- Maniez 2013** : MANIEZ J., *Blendecques, rue Ambroise Paré*, Rapport Final d'Opération de diagnostic, Dainville : Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais.
- Masse 2011** : MASSE 2011, *Longuenesse, avenue L. Blum, Fort Maillebois*, Rapport Final d'Opération de diagnostic, Dainville : Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais.
- Routier 2005** : ROUTIER J.-C., Arques, « Les Frais Fonds, Îlot Est », in DRAC Nord-Pas-de-Calais, *Bilan scientifique de la région Nord - Pas-de-Calais 2004*, Lille : ministère de la Culture (Drac Nord-Pas-de-Calais, SRA), p. 132.
- Sauvage 2010** : SAUVAGE L., La villa de Blendecques « Le Bois Richebé ». *Y-a-t-il vraiment une villa gallo-romaine dans le Nord - Pas-de-Calais ?*, *Journée d'étude dans le cadre de l'Atelier « exploitations agricoles et espace rural antiques »*.
- Vallin 1992** : VALLIN L., *Longuenesse, La Malassise, rue de la Bruyère*, Rapport de diagnostic, Service régional de l'Archéologie.

6. Table des figures

<i>Fig. 1 : Longuenesse, Avenue Descartes, localisation régionale de la commune, G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.</i>	24
<i>Fig. 2 : Longuenesse, Avenue Descartes, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), G. Guidi-Rontani - DA, CD 62. ..</i>	24
<i>Fig. 3 : Longuenesse, Avenue Descartes, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.</i>	25
<i>Fig. 4 : Longuenesse, Avenue Descartes, localisation du site sur le cadastre, G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.....</i>	25
<i>Fig. 5 : Longuenesse, Avenue Descartes, extrait de la carte géologique au millionième (Chantraine et al. 1996 ; BRGM-Infoterre 2018), M. Meurisse-Fort - DA, CD 62.....</i>	27
<i>Fig. 6 : Longuenesse, Avenue Descartes, extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (Lacquement et al. 2004 ; BRGM-Infoterre 2018), M. Meurisse-Fort - DA, CD 62.</i>	28
<i>Fig. 7 : Tableau récapitulatif des opérations archéologiques dans le secteur de Longuenesse, G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.</i>	30
<i>Fig. 8 : Tableau récapitulatif des vestiges archéologiques dans le secteur de Longuenesse, G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.....</i>	30
<i>Fig. 9 : Carte sur les découvertes archéologiques dans le secteur de Longuenesse, G. Guidi-Rontani - DA, CD 62. ...</i>	31
<i>Fig. 10 : Longuenesse, Avenue Descartes, vue générale au cours du diagnostic, cliché A. Dewailly - DA, CD 62.</i>	32
<i>Fig. 11 : Longuenesse, Avenue Descartes, plan général des résultats du diagnostic au 1/1250^e, Levé et DAO G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.</i>	33
<i>Fig. 12 : Longuenesse, Avenue Descartes, mise en perspective du diagnostic dans son contexte topographique, G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.</i>	34
<i>Fig. 13 : Longuenesse, Avenue Descartes, plan général corrélant les niveaux stratigraphiques aux résultats archéologiques au 1/1250^e, Levé et DAO G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.</i>	35
<i>Fig. 14 : Longuenesse, Avenue Descartes, planche de synthèse des sondages géologiques 204, 209, 308, 404, 504 et 111, relevés A. Dewailly et G. Guidi-Rontani / DAO G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.</i>	36
<i>Fig. 15 : Longuenesse, Avenue Descartes, description des sondages géologiques 204, 209, 308, 404, 504 et 111, relevés A. Dewailly et G. Guidi-Rontani / DAO G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.....</i>	37
<i>Fig. 16 : Longuenesse, Avenue Descartes, vue en coupe des sondages géologiques 204 et 209, clichés G. Guidi-Rontani et A. Dewailly - DA, CD 62.</i>	37
<i>Fig. 17 : Longuenesse, Avenue Descartes, planche de synthèse des sondages géologiques 411 et 506, relevés A. Dewailly et G. Guidi-Rontani / DAO G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.</i>	38
<i>Fig. 18 : Longuenesse, Avenue Descartes, plan général des résultats dans la moitié sud de l'emprise au 1/400^e, Levé et DAO G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.</i>	39
<i>Fig. 19 : Longuenesse, Avenue Descartes, coupes des fossés 201, 202, 303, 305 et 307, relevés A. Dewailly, G. Guidi-Rontani, É. Panlous / DAO A. Dewailly - DA, CD 62.</i>	40
<i>Fig. 20 : Longuenesse, Avenue Descartes, vue en coupe du fossé 201, cliché A. Dewailly - DA, CD 62.</i>	41
<i>Fig. 21 : Longuenesse, Avenue Descartes, vue en coupe du fossé 303, cliché G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.</i>	41

<i>Fig. 22 : Longuenesse, Avenue Descartes, vue en plan de la tranchée de pillage 409, cliché G. Guidi-Rontani - DA, CD 62.....</i>	<i>42</i>
<i>Fig. 23 : Longuenesse, Avenue Descartes, vue générale des fosses 104 et 304, clichés A. Dewailly - DA, CD 62.</i>	<i>43</i>
<i>Fig. 24 : Longuenesse, Avenue Descartes, mise en perspective des structures archéologiques dans leur contexte topographique, G. Guidi-Rontani - DA, CD 62</i>	<i>44</i>

SECTION 3 : LES INVENTAIRES

1. Inventaire des unités d'enregistrement	49
2. Inventaire du mobilier.....	51
3. Inventaire de la documentation.....	52

1. Inventaire des unités d'enregistrement

Numéro	Type	Description	UEs liées
100	tranchée	tranchée de diagnostic	
101	structure	fossé	
102	structure	fossé	
103	structure	fosse chablis	
104	structure	fosse	contient: 110 - contient + est sous: 113
105	niveau	colluvion	est égal à: 208, 306, 403, 503
106	tranchée	tranchée de diagnostic	
107	structure	fosse chablis	
108	structure	fosse	
109	niveau	naturel	est égal à: 211, 310, 407, 505 - sous: 112 - appartient à: 111
110	sondage	coupe	appartient à: 104
111	sondage	sondage géologie (log)	contient: 109, 112
112	niveau	naturel terre végétale	appartient à: 111, 204, 209, 404 - sur: 109, 205, 206, 207, 208, 210, 402, 403, 405
113	niveau	comblement	appartient à + est sur: 104
114	structure	fosse chablis	contient: 115
115	sondage	coupe	appartient à: 114
116	niveau	naturel	est égal à: 205, 302, 402, 502
200	tranchée	tranchée de diagnostic	
201	structure	fossé	contient: 213 - contient + est sous: 214
202	structure	fossé	contient: 213 - contient + est sous: 215
203	structure	fosse chablis	
204	sondage	sondage géologie (log)	contient: 112, 205, 206, 207
205	niveau	naturel	est égal à: 302, 402, 502, 601, 116 - sous: 112, 208, 210 - appartient à: 204, 209 - sur: 206, 207
206	niveau	naturel	sous: 112, 205, 208, 210 - appartient à: 204, 209 - sur: 207
207	niveau	naturel	est égal à: 310 - sous: 112, 205, 206, 208, 210 - appartient à: 204, 209
208	niveau	colluvion	contient: 209 - est égal à: 105, 306 - sous: 112, 210 - sur: 205, 206, 207
209	sondage	sondage géologie (log)	contient: 112, 205, 206, 207, 210 - appartient à: 208
210	niveau	colluvion	sous: 112 - appartient à: 209 - sur: 205, 206, 207, 208
211	niveau	naturel	est égal à: 109, 310, 407, 505
212	structure	fosse chablis	
213	sondage	coupe	appartient à: 201, 202
214	niveau	comblement	appartient à + est sur: 201
215	niveau	comblement	appartient à + est sur: 202
300	tranchée	tranchée de diagnostic	
301	niveau	remblai	est égal à: 407
302	niveau	naturel	est égal à: 205, 402, 502, 601, 116
303	structure	fossé	contient: 320 - contient + est sous: 321
304	structure	fosse	contient + est sous: 314
305	structure	fossé	contient: 317 - contient + est sous: 322
306	niveau	colluvion	contient: 308 - est égal à: 105, 208, 403, 503
307	structure	fossé	contient: 318 - contient + est sous: 319
308	sondage	sondage géologie (log)	appartient à: 306
309	structure	fossé	
310	niveau	naturel	est égal à: 109, 207, 211, 407, 505
311	niveau	naturel	est égal à: 408
312	structure	tranchée pillage/récupération	est égal à: 409 - contient + est sous: 315
313	structure	fossé	
314	niveau	comblement	appartient à + est sur: 304
315	niveau	comblement	appartient à + est sur: 312

Numéro	Type	Description	UEs liées
316	tranchée	tranchée de diagnostic	
317	sondage	coupe	appartient à: 305
318	sondage	coupe	appartient à: 307
319	niveau	comblement	appartient à + est sur: 307
320	sondage	coupe	appartient à: 303 - sur: 321
321	niveau	comblement	sous: 320 - appartient à + est sur: 303
322	niveau	comblement	appartient à + est sur: 305
323	niveau	colluvion	
400	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 411
401	niveau	remblai	appartient à: 411
402	niveau	naturel	est égal à: 205, 302, 406, 502, 601, 116 - sous: 112, 403, 405 - appartient à: 404, 411
403	niveau	colluvion	est égal à: 105, 306, 503 - sous: 112, 405 - appartient à: 404 - sur: 402
404	sondage	sondage géologie (log)	contient: 112, 402, 403, 405
405	niveau	remblai	sous: 112 - appartient à: 404 - sur: 402, 403
406	niveau	naturel	est égal à: 402
407	niveau	naturel	est égal à: 109, 211, 301, 310, 505
408	niveau	naturel	est égal à: 311
409	structure	tranchée pillage/récupération	est égal à: 312 - contient + est sous: 410
410	niveau	comblement	appartient à + est sur: 409
411	sondage	sondage géologie (log)	contient: 401, 402 - appartient à: 400
500	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 506
501	niveau	remblai	appartient à: 506
502	niveau	naturel	est égal à: 205, 302, 402, 601, 116 - appartient à: 506
503	niveau	colluvion	contient: 504 - est égal à: 105, 306, 403
504	sondage	sondage géologie (log)	appartient à: 503
505	niveau	naturel	est égal à: 109, 211, 310, 407
506	sondage	sondage géologie (log)	contient: 501, 502 - appartient à: 500
507	annulée		
600	tranchée	tranchée de diagnostic	
601	niveau	naturel	est égal à: 205, 302, 402, 502
602	structure	fossé	
603	structure	fossé	

2. Inventaire du mobilier

Identifiant	Détermination	Nombre	Poids (g)	État sanitaire	Préser- vation à envisager	Par- celle de décou- verte	Chronologie
158555_112_105_None	métal / métal ferreux / fer / Loupe ou Scorie	1	464	instable	surveillance	AL 376	
158555_141_208_None	terre cuite / céramique / panse	2	35	stable	aucune	AL 376	Période Récente, Époque Moderne
158555_121_302_None	minéral / lithique / silex / éclat retouché ?	1	12.8	stable	aucune	AL 376	
158555_141_306_None	terre cuite / céramique / panse	2	17.8	stable	aucune	AL 376	Période Récente, Époque Moderne
158555_121_314_None	minéral / lithique / silex / éclat retouché fragmenté	1	6.1	stable	aucune	AL 376	
158555_141_403_None	terre cuite / céramique / panse	3	35.7	stable	aucune	AL 376	Période Récente, Époque Moderne

3. Inventaire de la documentation

Identifiant	Légende	Nature support	Format	Nombre d'éléments
158555_211_0_1	Administratif, Arrêtés et PSTI, projet scientifique et technique d'intervention,	numérique	pdf	1
158555_211_0_2	Administratif, Arrêtés et PSTI, arrêté de prescription,	papier	A4	3
158555_211_0_3	Administratif, Arrêtés et PSTI, notification de prescription,	papier	A4	1
158555_211_0_4	Administratif, Arrêtés et PSTI, acceptation du projet,	numérique	pdf	1
158555_211_0_5	Administratif, Arrêtés et PSTI, acceptation du projet,	numérique	pdf	1
158555_211_0_6	Administratif, Arrêtés et PSTI, notification d'attribution,	papier	A4	1
158555_211_0_7	Administratif, Arrêtés et PSTI, ensemble des arrêtés et PSTI numérisés	numérique	pdf	5
158555_211_0_8	Administratif, Arrêtés et PSTI, arrêté de désignation,	papier	A4	2
158555_214_0_1	Administratif, Correspondance et compte-rendu de réunion,	numérique	zip	2
158555_215_0_1	Administratif, DICT,	numérique	zip	3
158555_213_0_1	Administratif, Documentation aménageur,	numérique	zip	3
158555_233_0_1	Inventaire, Documents,	numérique	xls	1
158555_232_0_1	Inventaire, Mobilier,	numérique	xls	1
158555_231_0_1	Inventaire, US et relations,	numérique	xls	1
158555_251_0_1	Médiation, Notice bsr,	numérique	rtf	1
158555_241_0_1	Rapport, Rapport final d'opération,	papier	A4	
158555_241_0_2	Rapport, Rapport final d'opération,	numérique	pdf	
158555_221_0_1	Terrain & Post-fouille, Carnet de terrain, Répertoire UE,	papier	A4	3
158555_225_0_1	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte géologique 100000e	numérique	ai	1
158555_225_0_2	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte géologique 50000e	numérique	ai	1
158555_225_0_3	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte réglementaire 250000e	numérique	ai	1
158555_225_0_4	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte réglementaire 250000e	numérique	ai	1
158555_225_0_5	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte réglementaire 25000e	numérique	ai	1
158555_225_0_6	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte cadastrale 2000e	numérique	ai	1
158555_225_0_8	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, plan des structures archéologiques 1250e	numérique	ai	1
158555_225_0_9	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, plan des fenêtres 106 et 316 au 400e	numérique	ai	1
158555_225_0_10	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, plan des niveaux 1250e	numérique	ai	1
158555_224_104_1	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud; sujet structure - UE : 104	numérique	jpeg	1
158555_224_104_2	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud; sujet structure - UE : 104	numérique	jpeg	1
158555_224_104_3	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud; sujet structure - UE : 104	numérique	jpeg	1
158555_224_111_4	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers l'Ouest; sujet structure - UE : 111	numérique	jpeg	1
158555_224_111_5	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers l'Ouest; sujet structure - UE : 111	numérique	jpeg	1
158555_224_209_6	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Est; sujet structure - UE : 209	numérique	jpeg	1
158555_224_0_7	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158555_224_0_8	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158555_224_0_9	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158555_224_0_10	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158555_224_0_11	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158555_224_0_12	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1

Identifiant	Légende	Nature support	Format	Nombre d'éléments
158555_224_0_13	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158555_224_0_14	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158555_224_204_15	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 204	numérique	jpeg	1
158555_224_0_16	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158555_224_0_17	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158555_224_301_18	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation indéterminée; sujet structure - UE : 301	numérique	jpeg	1
158555_224_0_19	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158555_224_0_20	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158555_224_0_21	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158555_224_304_22	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud; sujet structure - UE : 304	numérique	jpeg	1
158555_224_304_23	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud; sujet structure - UE : 304	numérique	jpeg	1
158555_224_312_24	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers l'Est; sujet structure - UE : 312	numérique	jpeg	1
158555_224_312_25	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers l'Est; sujet structure - UE : 312	numérique	jpeg	1
158555_224_0_26	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158555_224_0_27	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158555_224_0_28	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158555_224_0_29	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158555_224_409_30	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud; sujet structure - UE : 409	numérique	jpeg	1
158555_224_504_31	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 504	numérique	jpeg	1
158555_224_316_32	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers l'Est; sujet ensemble - UE : 316	numérique	jpeg	1
158555_224_305_33	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 305	numérique	jpeg	1
158555_224_307_34	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers l'Ouest; sujet structure - UE : 307	numérique	jpeg	1
158555_224_303_35	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud; sujet structure - UE : 303	numérique	jpeg	1
158555_224_201_36	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers l'Ouest; sujet structure - UE : 201	numérique	jpeg	1
158555_224_202_37	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers l'Ouest; sujet structure - UE : 202	numérique	jpeg	1
158555_224_114_38	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers l'Est; sujet structure - UE : 114	numérique	jpeg	1
158555_222_0_1	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe et plan, UE : 104, 111, 204, 209	polyester	A4	1
158555_222_0_2	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe et plan, UE : 304, 305, 404	polyester	A4	1
158555_222_0_3	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe, UE : 201, 202, 302, 307	polyester	A4	1
158555_222_0_4	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe et plan, ensemble des relevés de terrain scannés	numérique	pdf	3
158555_222_0_5	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, log,	numérique	ai	2
158555_222_0_6	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, log,	numérique	ai	1
158555_222_0_7	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe,	numérique	ai	1
158555_222_0_8	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe et plan,	numérique	ai	1

Panloups et al. 2018 : PANLOUPS É., MEURISSE-FORT M., GUIDI-RONTANI G., *Longuenesse (Pas-de-Calais), Avenue Descartes*, Rapport final d'opération de diagnostic, Dainville : Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, 54 p., 24 fig.

Résumé

La Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais a procédé à un diagnostic sur l'emprise du projet de construction d'un centre d'incendie et de secours à Longuenesse.

La zone concernée par le futur aménagement est située à l'est de la commune, avenue Descartes, au lieu-dit de la Malassise. Le projet s'étend sur 15 589 m². 6 tranchées ont été réalisées, représentant plus de 12 % de la surface.

L'emprise est traversée d'est en ouest par un vallon colmaté par un niveau de colluvions / remblais livrant du mobilier moderne. Les vestiges identifiés se localisent préférentiellement sur les versants. Ainsi, quelques fossés, possiblement protohistoriques sans plus de précision, ont été identifiés en limite sud de l'emprise. Malgré la présence de rares silex taillés, la situation topographique du diagnostic n'a pas permis la conservation d'éventuelles occupations préhistorique ou néolithique en place et aucun horizon pédologique de référence n'a pu être mis en évidence dans les formations superficielles particulièrement érodées.

Thésaurus

Protohistoire, période moderne, Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Longuenesse, fossé, remblais

Le Rapport final d'opération

Nombre de pages : 54

Nombre de figures : 24